

Pourquoi les bibliothèques se sentent le besoin de muter pour aller vers d'autres modèles tels que le Learning center ou le troisième lieu?

Camille Poirier

▶ To cite this version:

Camille Poirier. Pourquoi les bibliothèques se sentent le besoin de muter pour aller vers d'autres modèles tels que le Learning center ou le troisième lieu?. Sciences de l'information et de la communication. 2015. dumas-01777904

HAL Id: dumas-01777904 https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01777904v1

Submitted on 25 Apr 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers. L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.





et de la Documentation

Camille POIRIER

Mémoire de Master 2, GIDE

stage de fin d'études au Learning center ville durable de Dunkerque

Pourquoi les bibliothèques se sentent le besoin de muter pour aller vers d'autres modèles tels que le Learning center ou le troisième lieu?

Sous la direction de :

Mme M. DESPRES-LONNET (tutrice universitaire)

Mme C. RIVIERE (tutrice professionnelle)

Soutenu le 8 septembre 2015 à l'UFR DECCID Université Charles de Gaulle, Lille3 (Campus Pont de Bois) BP 60 149, 59 653 Villeneuve d'Ascq Cedex

Année universitaire 2014/2015

Remerciements

Je tiens à remercier Mme Després-Lonnet, Maitre de conférences en Sciences de l'information et de la communication, qui a été ma tutrice universitaire pour la rédaction de ce mémoire. Merci de m'avoir guidée dans la recherche documentaire, ainsi que pour votre compréhension.

Mes remerciements s'adressent également aux trois documentalistes du centre de ressources du LCVD, Cécile, Christelle et Florence, qui m'ont accueillie au sein de leur équipe. Merci pour votre confiance, votre écoute et la transmission de votre expérience.

Enfin, merci à toute l'équipe du Learning Center, qui a permis mon intégration durant ce stage.

Mes derniers remerciements vont à Marion, qui a été ma plus fidèle supporter durant la rédaction de ce mémoire – et qui vient de se réengager pour trois ans - merci de ta patience !

Une pensée spéciale pour William, fidèle compagnon de deux ans de master : c'est étrange de travailler sans toi !

Résumé:

A l'heure où le numérique envahi nos pratiques informationnelles, les bibliothèques, gardiennes millénaires des savoirs des hommes se voient confrontées à un changement de paradigme. De prescripteurs qu'elles étaient, elles se trouvent maintenant en position de fournisseurs. Ce ne sont plus elles qui proposent l'offre, elles sont enjointes de répondre aux demandes des citoyens, et de garantir à tous un accès au savoir. Elle doivent donc repenser leur identité et leur missions afin de trouver leur place entre transmission et innovation. De nouvelles propositions ont déjà vu le jour, qu'il convient d'étudier et de modeler en fonction du cadre d'implantation. Ce mémoire se propose d'étudier les raisons du besoin de mutation ressenti par les bibliothèques pour aller vers d'autres modèles tels que le learning center ou le troisième lieu. Après avoir étudié l'histoire, l'organisation et les enjeux des bibliothèques nous nous interrogerons sur les changements qui ont aboutit au 20ème siècle à une profonde remise en question de cette institution. Enfin, nous parlerons des solutions qui s'offrent aux bibliothèques pour se réinventer et s'adapter aux nouvelles attentes qu'elles suscitent.

Mots-clés:

bibliothèque, troisième lieu, learning center, culture, mission, identité, modèle, pouvoir, numérique, public, institution, lieux de savoir, information

Sommaire

ntroduction generale	<u>1</u>
La bibliothèque, histoire, anatomie et physiologie d'un lieu emblématique	<u>3</u>
1.1 Les premières bibliothèques	<u>3</u>
1.1.1 La bibliothèque d'Alexandrieserait la variante d'une idée athénienne	e.3
1.1.2 Un pôle culturel méthodiquement organisé	<u>5</u>
1.2 Missions et rôle social de la bibliothèque	<u>7</u>
1.2.1 Conservation et collection	7
1.2.2afin de pallier une éventuelle catastrophe	8
1.2.3 Et peu à peu, la pose d'un cadre institutionnel	11
1.3. L'agencement des bibliothèques : identité d'un lieu	.14
1.3.1 Organisation et mise en espace	.14
1.3.2 L'exemple de la bibliothèque de Warburg	<u>.16</u>
1.4 Le pouvoir de l'institution et des écrits	.18
1.4.1 Légitimation et prescription du savoir	<u>18</u>
1.4.2 Le contrôle des écrits	.20
Le XXème siècle, une profonde remise en question de l'institution «Bibliothèque»	<u>23</u>
2.1 Le tournant numérique	23
2.1.1 Début d'évolution : les médiathèques	23
2.1.2 La dématérialisation des savoirs s'accompagne de crises	26
2.2 Comprendre les nouvelles attentes pour continuer à exister	<u>29</u>
2.2.1 Lancement d'une phase d'observation : enquêtes et rapports	29
2.2.2. Repenser les collections	<u>30</u>
2.2.3 Redéfinir les missions culturelles et l'identité professionnelle	<u>31</u>
Éléments de réponses et construction de nouveaux modèles	34
3.1 Du côté des bibliothèques publiques : bibliothèque troisième lieu et Idea	
Store	
	
3.1.1 Le troisième lieu	<u>34</u>

Concept et origines	<u>34</u>
applicables sous conditions d'adaptation	36
Exemple de troisième lieu	38
3.1.2 l'Idea Store	39
3.2. Du côté des bibliothèques universitaires : le Learning Center	42
3.2.1 Concept et définition	42
3.2.2 Positionnement des bibliothèques universitaires françaises par rap	port
au concept de Learning Center	44
3.2.3 Quelques points de vigilance si l'on veut créer un Learning center e	en_
France	46
3.2.4 exemple d'un Learning center européen : le Rolex Learning	48
Un projet qui respecte les « codes » du concept de Learning center	48
Mais ces codes, s'ils sont mal maîtrisés, peuvent se révéler dérangeau	<u>nts 49</u>
3.3. Un Learning Center hors campus, le cas du Learning Center Ville Dura	<u>able</u>
de Dunkerque	50
3.3.1 Le contexte	50
Le projet	52
l'équipe	<u>53</u>
L'offre	<u>53</u>
Une méthodologie particulière	<u>.</u> 54
Récapitulatif des espaces	<u>.54</u>
Conclusion	56
Bibliographie	<u>.</u> 57
Annexe 1 : Liste des textes de références sur les bibliothèques recensés s	ur le
site de l'ABF	59

Introduction générale

Nous sommes actuellement pleinement entrés dans la société de l'information, qui se monnaye, se relaie, se partage et s'échange. Les avancées technologiques et l'avènement d'internet depuis le début des années 2000 ont contribué à cet essor. Les pratiques documentaires ont changé : l'information est maintenant accessible en tout temps et en tout lieu. Les internautes la butinent sur internet, au gré des liens et des publications.

Les canaux de communication se sont donc eux-aussi modifiés : l'affichage, l'oralité, l'imprimé laissent la place aux TIC, technologies de l'information et de la communication. Tout le monde se doit d'être connecté, pratiquement en permanence.

Derrière leurs banques d'accueil et depuis leurs magasins, les bibliothécaires voient leurs tours d'ivoire se lézarder. Le savoir qu'ils avaient méthodiquement accumulé, trié, classé, organisé, mis en valeur et qu'ils prescrivaient à leurs ouailles lorsque presque inévitablement, elles se tournaient vers eux pour être éclairées, tout cela, envolé! Le savoir ne reste plus sagement sur les étagères des lieux auxquels il donne son nom, il se dématérialise et apparaît au gré d'un tapotis sur l'écran d'un téléphone. Parlons en justement des écrans! Quand on tente de les apprivoiser en les introduisant dans une bibliothèque quelque peu vidée de son public -vous avez remarqué, ça fait quelques temps ? - , il suffit qu'un curieux passe par là et, en deux ou trois clics, il se débarrasse du catalogue et fait entrer une ribambelle de trolls bagarreurs dans la cathédrale silencieuse. Aussitôt, c'est l'effervescence, les quelques gamins présents au rayon BD viennent s'agglutiner pour mieux voir l'action. Le bibliothécaire, essoufflé d'avoir dû traverser la salle complète pour arriver dans le recoin où l'ordinateur a toujours été consigné, n'a pas le temps de poser une question qu'aussitôt, quelqu'un le hèle pour demander comment accéder à l'abonnement périodique en ligne (qu'on les a forcés à acquérir !)

Alors, épuisé, le valeureux bibliothécaire jette l'éponge. Il convoque l'équipe en urgence pour organiser un brainstorming afin de trouver des solutions parce que là, vraiment, de quoi a-t-on l'air avec toute cette poussière sur nos étagères ?

Petite histoire ironique pour aborder le désarroi des bibliothèques, qu'elles soient publiques ou universitaires, quand elles se sont aperçu – ce n'était pourtant pas faute d'avoir déjà introduit le sujet jusque dans les plus hautes sphères – qu'elles s'étaient laissées distancer par le numérique. Que pendant qu'elles se demandaient s'il était

vraiment raisonnable d'enlever le contrôle parental de Windows 98, Google avait déjà numérisé la moitié de leurs livres et rendu accro leurs usagers au moteur de recherche. C'est donc le temps de la remise en question. Qu'est-il vraiment arrivé ? Et maintenant, que faire pour regagner public et légitimité ? Comment se rendre indispensable, ou en tout cas très attirante ? C'est le temps de la réinvention. Les bibliothèques essaient de nouveaux modèles, car, puisqu'on a mis un grand coup de pied dans leur identité et leurs missions, ne serait-il pas temps d'en profiter pour changer un peu ?

Dans ce travail, nous nous proposons dans un premier temps de décrypter les grands principes qui ont fondé les bibliothèques, et le rôle social qu'elles ont pu endosser. Nous nous intéresserons donc aussi à leurs missions, leur organisation et au pouvoir qu'elles ont pu en tirer. Après quoi nous nous interrogerons sur les raisons qui ont fait que soudain -ou peu à peu-, elles ont perdu en pouvoir et en public. Nous essayerons de comprendre les tensions qui se nouent à propos de leur identité. Enfin, nous observerons les réponses qu'elles apportent pour dépasser leurs problèmes et reconquérir un public.

La bibliothèque, histoire, anatomie et physiologie d'un lieu emblématique

Même si les gens qui ne vont pas (ou plus) à la bibliothèque restent impressionnés par leur aura. Ils sont prêts à reconnaître que c'est un lieu qui ne doit pas disparaître. La bibliothèque, quoi qu'on en dise, a un petit quelque chose de sacré. Quelles sont les raisons de ce pouvoir ?

Une bibliothèque, en dernière instance, ne prend sens que par le travail de ses lecteurs

Christian Jacob

1.1 Les premières bibliothèques

1.1.1 La bibliothèque d'Alexandrie...serait la variante d'une idée athénienne

La bibliothèque d'Alexandrie est fondée au IIIème siècle avant notre ère par le général Ptolémée Sôter après le partage du royaume d'Alexandre le Grand. Il devient roi d'Égypte, et souhaite doter la toute jeune ville d'Alexandrie d'une mémoire. Celleci s'intègre d'ailleurs au sein du palais royal. Il ne s'agit pas seulement d'accumuler les textes au hasard, une véritable volonté intellectuelle est à l'œuvre dans ce projet. Le but est de thésauriser tous les écrits de la terre, afin que les savants puissent discuter ces savoirs, les enseigner, en produire d'autres. Le livre est donc vu comme un support d'archivage, qui permet de garder les savoirs intacts, sans risquer d'être perdus ou déformés par le prisme de la mémoire (on trouvait ainsi des écrits reprenant mot pour mot l'enseignement des savants ou penseurs).

Strabon affirme que la bibliothèque d'Alexandrie serait inspirée de celle d'Aristote – par l'entremise de Démétrios de Phalère, homme d'État athénien qui fut un temps le conseiller de Ptolémée Sôter – qu'il avait installée dans son école philosophique, le Lycée. Christian Jacob nous livre d'ailleurs cette citation de Strabon : « Aristote est le premier, à notre connaissance, à avoir réuni une collection (sunagagôn) de livres et à avoir appris aux rois d'Égypte la manière d'organiser (suntaxin) une bibliothèque. »¹. L'école d'Aristote abritait des intellectuels qui partageaient leurs

¹ STRABON, Géographie, XIII.1.54, C608 cité dans JACOB, Christian. « Lire pour écrire : navigations alexandrines », dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir) Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin

activités entre recherche et enseignement. La bibliothèque était donc leur principal instrument de travail. On y trouvait notamment les pensées et écrits du fondateur de l'école, qui, en plus de ses réflexions savantes, posaient les bases du Lycée. Y étaient également disponibles des livres produits par de nombreux savants et philosophes, touchant à des sujets divers et variés. Il fallait donc d'une part préserver la connaissance, mais Aristote ajoute au livre la fonction de production de savoir. Lorsqu'une idée était débattue, elle l'était à la lumière de toutes les thèses que l'on avait pu élaborer auparavant sur le sujet, il y avait donc une contextualisation, une avancée dans le temps. On ne partait pas de rien quand on tentait de résoudre un problème. Enfin, la forme livre permet d'organiser la connaissance selon les modalités que l'on souhaite, comme les champs du savoir par exemple. A cet effet, il est également possible de décontextualiser l'information pour la reclasser au sein de catalogues traitant d'un thème précis, sous forme de collections, ce qui va produire un sens nouveau.

En revanche, il existe une différence majeure entre la bibliothèque d'Alexandrie et la bibliothèque athénienne d'Aristote. Cette dernière est en effet une propriété privée, dépendante financièrement de la fortune personnelle de l'école et des dons des élèves. Ainsi, elle est indépendante de la cité. Cela lui permet une visée sélective (les domaines du savoir intéressant le Lycée) et finalisée. Cependant, elle n'est pas à l'abri d'une scission ou d'une réorientation malheureuse, surtout à la mort de son fondateur. Elle peut également être soumise à la concurrence.

La bibliothèque d'Alexandrie, elle, est une propriété d'État, placée sous la tutelle du roi (de fait, c'était lui qui décidait qui pouvait s'y rendre ou non, honneur qui n'était pas accordé à tous). Ce faisant, elle acquiert une dimension universelle, et devient un véritable pôle d'attraction pour les savants du monde Antique. Mais il ne s'agit pas encore de mettre le savoir à disposition de tous dans un large but éducatif. L'ambition ici est bien d'accumuler le plus de connaissances possible, sous le contrôle du souverain égyptien. Christian Jacobs parle d'une « bibliothèque d'État, mais sans public »². Comme nous l'avons déjà évoqué, elle assure également la fonction de mémoire et de racines pour une cité nouvelle, peuplée d'immigrés³.

Michel, 1996, p.48.

² JACOB, Christian. op.cit. p.47.

³ JACOB, Christian. *op.cit.*: Alexandrie était alors fortement cosmopolite, composée de colons, de militaires, d'aventuriers, de grecs, de juifs, de nubiens et d'égyptiens.

1.1.2 Un pôle culturel méthodiquement organisé

La bibliothèque ainsi que les savants qui gravitent autour de la cour font d'Alexandrie un lieu de passage obligé pour les intellectuels du pourtour Méditerranéen. Le modèle essaime dans d'autres villes grecques, telles que Pergame ou Antioche, mais également dans le monde romain. Une concurrence apparaît même avec Pergame, qu'on peut observer grâce à leurs politiques d'achat de livres qui deviennent frénétiques, et conduisent d'ailleurs à une flambée de la valeur de ceux-ci. La rareté des exemplaires était une des causes de cette course.

A ce sujet, il est important de remarquer la volonté de Ptolémée Sôter de récupérer toutes les connaissances, tous les écrits des autres cultures en les soumettant à une vaste opération de traduction vers le grec. Le fait d'acculturer ces savoirs peut-être interprété symboliquement comme un signe de la domination culturelle et linguistique qu'exerçait alors Alexandrie, en plus de sa puissance politique, économique et militaire.

Il est à noter qu'on gardait sur les livres une trace de leur ancien propriétaire et/ou de leur auteur. Ce procédé permettait d'en tracer l'origine (géographique et temporelle), et de comparer des versions différentes d'un même texte. En effet, Christian Jacobs dénombre trois temps distincts dans l'action de la bibliothèque d'Alexandrie⁴.

Tout d'abord, le temps de la quête des livres, durant lequel il s'agit d'accumuler, mais aussi d'organiser dans un même lieu tous les écrits qui forment une « mémoire universelle ». Ceux-ci ont les origines géographiques et historiques les plus diverses.

Vient ensuite le temps de leur utilisation, lorsque les quelques savants qui arrivent à en franchir les portes se servent des papyrus et peuvent opérer des lectures comparatives entre des écrits produits en des endroits et à des époques différentes. Ils peuvent ainsi naviguer entre passé et présent, se servir de textes pour en éclairer d'autres, résoudre des problèmes passés à la lueur d'événements contemporains et inversement, et ainsi produire de nouveaux écrits, en réfuter d'autres.

Enfin, c'est le temps de la transmission : changements de rois, changements de bibliothécaires en charge de cet immense édifice, défilé des savants en ces lieux, qui se positionnent par rapport aux savoirs qui s'y trouvent.

⁴ JACOB, Christian. op.cit. p.53

L'organisation, le classement des papyrus dans la bibliothèque évoluent en fonction de la vision du bibliothécaire qui en a la charge. Ératosthène de Cyrène, qui fut le troisième d'entre eux, en a une vision géographique. Il la fait correspondre au tracé de l'oekoumene, c'est à dire des terres connues habitées par l'homme, qui correspond également à la forme de la ville d'Alexandrie. Le microcosme répond ainsi au macrocosme, et ancre la bibliothèque dans le réel. Les recueils d'informations compilées tels que les dictionnaires ou les collections sont également organisés dans l'espace géographique de manière à produire des archives d'informations maximales.

Plus tard, les rouleaux seront organisés par thèmes, et peut-être même par ordre alphabétique. On passe alors d'un classement topographique à un catalogage conventionnel. Cependant, hormis des exercices de catalogage des œuvres tel que celui entreprit par le poète Callimaque dans ses Tables des auteurs qui se sont le plus illustrés dans tous les aspects de la culture et de leurs écrits auquel il a consacré 120 rouleaux, on ne dispose pas d'outils permettant de retrouver facilement un texte. Pour remettre la main sur un ouvrage que l'on avait lu, il fallait faire preuve de beaucoup de mémoire pour en retrouver l'emplacement exact parmi les 500 000 rouleaux de la bibliothèque. Une erreur d'identification du thème dont traitait le papyrus conduisait à un rangement inadéquat, et donc à une quasi impossibilité de le retrouver lorsqu'on entamait un travail précis. La bibliothèque d'Alexandrie n'était ainsi pas à la portée de tout le monde, et il fallait la pratiquer assidûment pour en maîtriser les arcanes. On voit donc bien combien un outil de médiation entre l'accumulation des ouvrages et les lecteurs apparaissait comme nécessaire. L'inventaire méthodique de Callimaque, sorte de livre des livres, était un extraordinaire effort de catalogage permettant de relier les rouleaux de papyrus aux œuvres des auteurs. En même temps, cela montre au monde une certaine prééminence de la civilisation grecque sur les savoirs, et donne de la visibilité à la bibliothèque de Ptolémée.5

Dans ce projet, la lecture apparaît comme indissociable de l'écriture. Les intellectuels se rendant à Alexandrie ont réalisé un énorme travail philologique pour rassembler les différentes versions d'un texte (il n'y avait pas de normes encadrant la reproduction) en une seule. En effet, la qualité du texte s'est vue peu à peu prendre le pas sur la quantité des versions qui s'accumulaient. Un autre phénomène

⁵ JACOB, Christian. op.cit. p.61

prend naissance à la bibliothèque : le début de l'hypertextualité, avec la glose, commentaires que l'on pouvait insérer sur le papyrus original ou discussions que l'on présentait dans la version finale d'un texte. Les connaissances sont ainsi cumulatives.

L'écrit ne fige pas la pensée, et il n'est pas automatiquement pris comme une vérité: il donne matière à un débat qui va le valider ou l'infirmer. Ainsi, chaque nouveau traité reflète et condense à la fois la bibliothèque qui l'a rendu possible. Les intellectuels avaient la maîtrise des livres grâce à leur mémoire, mais aussi grâce à un travail encyclopédique de condensation du savoir, de compilation. Cela aboutit forcément à des clivages entre les différentes pensées, mais également à des oublis, des pertes ou des abandons. Mais c'est ce qui permet au savoir et à la pensée de progresser.

Archiver, éditer, commenter, cartographier, écrire l'histoire, recenser : voici donc les activités que concentre la grande bibliothèque d'Alexandrie, considérée comme la première des bibliothèques.

1.2 Missions et rôle social de la bibliothèque

1.2.1 Conservation et collection

On l'a vu avec la bibliothèque d'Alexandrie, le but premier que se fixent les bibliothèques est la conservation du savoir. Mais la bibliothèque ne doit pas être juste une accumulation d'ouvrages, sinon elle perd de son sens. Comme le dit Bruno Latour :

« il y a quelque risque à limiter l'écologie des lieux de savoir aux signes ou à la seule matière de l'écrit, un risque que Borges a bien illustré par sa fable d'une bibliothèque totale ne renvoyant qu'à elle-même⁶. Dans cette fable très littéraire, l'empire des signes apparaît comme une forteresse d'intertextualité. Pleine et solide aussi longtemps que l'on s'intéresse aux seules gloses de l'exégèse, elle semble vide et fragile dès que l'on cherche à relier les signes aux mondes qui l'entourent »⁷.

Bruno Latour considère que l'information est constituée d' « inscriptions » (une forme écrite, un enregistrement, un dessin, bref : un support) qui vont décrire des

⁶ Il s'agit de la nouvelle intitulée « La bibliothèque de Babel », écrite par Jorge Luis Borges et parue pour la première fois en 1941

⁷ LATOUR, Bruno. « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections », dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir) Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996, p.23.

« phénomènes » (des observations à propos du monde, des expériences, des savoirs...). Pour lui, c'est « la circulation de ces intermédiaires trop souvent méprisés [qui] fabrique non seulement le corps mais aussi l'âme de la connaissance ». ⁸ Ainsi, « l'information permet de s'en tenir à la forme sans s'embarrasser de la matière » ⁹. En outre, il explique que l'information met deux lieux en rapport : la périphérie (d'où vient le phénomène) et le centre (la bibliothèque, le lieu de savoir qui collecte les informations) et que la liaison entre les deux est assurée par un « véhicule » ; l'inscription. C'est pourquoi « l'information n'est pas d'abord un signe mais le "chargement", dans des inscriptions de plus en plus mobiles et de plus en plus fidèles d'un plus grand nombre de matières » ¹⁰.

Prenons un exemple : un ethnologue décide de documenter le rite de passage à l'âge adulte chez les garçons papous (ici le phénomène). Il prend donc des photos, réalise une description écrite (ce seront les inscriptions) et adresse le tout à son laboratoire de recherche (ici le lieu de savoir). Son laboratoire n'aura pas assisté au rite, mais grâce à l'inscription, il pourra en saisir l'essence. On peut objecter que sortir l'information de son écosystème l'amoindrit. Ce n'est pas faux, mais cela permet à l'inverse une mise en perspective avec d'autres informations similaires (par exemple les rites de passage chez les Massaï kenyans), et donc un agrandissement de la vision. Ainsi, les lieux de savoir tel que les laboratoires, les bibliothèques, les collections font partie d'un réseau, qui donne du sens aux savoirs qu'il contient en permettant leur circulation. 11 Dès lors, ces lieux de savoirs deviennent plus que de simples lieux de stockage. Ils mettent à disposition des outils qui permettent d'appréhender, de comprendre le monde. On peut ensuite comparer, corriger, classer, standardiser, comptabiliser. Cette mise à disposition de l'information auprès du public est précieuse et essentielle. Elle permet à chacun d'acquérir des connaissances sur des sujets dont on n'aurait peut-être pas soupçonné l'existence.

1.2.2 ...afin de pallier une éventuelle catastrophe

Jean-Marie Goulemot s'est intéressé aux rapports qu'ont entretenus les penseurs du XVIIIème siècle avec la bibliothèque. En effets, ceux-ci étaient ambivalents, et,

⁸ Ibidem

⁹ Ibidem, p.25

¹⁰ Ibidem, p.26

¹¹ Ibidem, p.45.

selon les périodes, la suspicion le disputait à l'attribution d'une mission essentielle : être la gardienne de l'Humanité, des acquis du monde civilisé. L'auteur résume la situation en ces termes :

« Le siècle classique est hanté par la peur de la finitude historique, angoissé en son être le plus profond par cette menace de l'usure des hommes et des choses, qui conduit les premiers au Royaume des Ombres et des Cendres et les secondes à ce néant qui n'a pas de nom, comme le dit Bossuet, entendons l'anarchie ou la pure et simple destruction»¹².

Le propos premier de Jean-Marie Goulemot dans ce chapitre est bien de montrer comment de grandes figures telles que Voltaire, Montesquieu ou Jean-Jacques Rousseau furent sujettes à contradiction dans leurs propos, leurs attitudes et leurs œuvres quant à leurs idées politiques et leur confiance en l'Homme et en la société. Le rapport au temps historique était complexe, et l'imaginaire de l'époque concernant les missions et enjeux des bibliothèques l'était également.¹³

En effet, le 18ème siècle marque le passage d'une transmission orale à une transmission écrite, notamment en ce qui concerne les savoirs et les savoir-faire. De plus en plus d'imprimés sont en circulation, et surtout, le latin est abandonné au profit des langues vernaculaires qui permettent un accès simplifié au savoir. Cependant, il faut en relativiser l'importance : le taux d'illettrisme est encore très important au XVIIIème siècle : « sur la base des signatures au mariage, le taux d'alphabétisation des jeunes adultes était en France en 1686-1690, de 29% pour les hommes et de 14% pour les femmes» ¹⁴. En 1769, 60% de la population ne sait pas lire. Et même lorsque les gens savent lire, tous n'ont pas un accès égal au savoir, que ce soit pour des raisons géographiques (résidence en milieu rural ou urbain) ou des raisons financières.

Quoi qu'il en soit, le XVIIIème siècle voit s'imposer le livre comme vecteur privilégié du savoir, permettant de sauvegarder *ad vitam aeternam* ce qui, par la simple transmission orale, aurait pu être perdu. Ce faisant, que choisir entre l'envie de tout conserver sans faire de tri afin de préserver l'entièreté du patrimoine culturel d'une époque - en sachant pertinemment qu'on gardera ainsi des ouvrages jugés

¹² GOULEMOT, Jean-Marie. « Bibliothèques, encyclopédisme et angoisses de la perte : l'exhaustivité ambigüe des Lumières » dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir) Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996, p.285.

¹³ *Ibidem*, p 286.

¹⁴ TODD, Emmannuel. *Après la démocratie*. Paris : Gallimard, 2008, p. 53. De plus, ces chiffres ne sont pas homogènes sur l'ensemble du territoire.

« culturellement illégitimes » - et la logique utilitaire, qui juge que les bibliothèques ne doivent pas s'encombrer de volumes qui n'y auraient pas leur place, à la piètre valeur culturelle ? Jean-Marie Goulemot explique bien 15 cette tension entre sélectivité rigoureuse, notamment parce que les livres sont parfois jugés dangereux, capables d'attiser les passions, de pousser aux vices et à l'oisiveté (c'est la vision de Rabelais au XVIème siècle) et une exhaustivité enfiévrée, par peur du temps qui passe et de la destruction telle que la prône Montesquieu deux siècles plus tard (et tout en sachant qu'ainsi, on recueille beaucoup de savoirs inutiles ou dangereux).

Ainsi, cette période de l'histoire (du XVI^{ème} au XVIII^{ème}, et même tout le XVIII^{ème} siècle) va osciller entre deux tendances et deux injonctions faites au bibliothèques :

- D'une part, un projet encyclopédique, tel que celui de Diderot et d'Alembert, qui prennent conscience de l'avancée cumulative des savoirs et des techniques que, devant le risque de destruction de la civilisation, il convient de ne pas disperser. Ainsi, dans leur vaste entreprise de sauvetage des savoirs en cas de catastrophe, optent-ils plutôt pour la synthèse en un seul ouvrage (mais lequel !¹6) de tous les savoirs et savoir-faire. Cela leur permettait une gestion du savoir, que n'aurait pas permis une accumulation de tous les livres disponibles. Goulemot résume cette idée en ces termes :
 - « Dès lors, il est donc possible de lire l'Encyclopédie comme la figuration d'un autre idéal de bibliothèque : utilisable, pratique, à portée de main et capable de sauver du désastre une culture et une technologie. C'est là sans doute, en des termes propres à l'époque, la notion de bibliothèque active qu'il faut percevoir. Si Alexandrie doit à nouveau brûler, inventons ce livre des livres, qui doit permettre de les recomposer tous et de reconstruire le monde comme il était, donc de vaincre le temps destructeur lui-même » ¹⁷.
- D'autre part, un refus de l'exhaustivité, qui conduirait à des bibliothèques indigestes et impraticables. Devant l'impossibilité de tout comprendre, tout classer et trier et dans l'angoisse d'une perte de contrôle, on décide de faire des choix. L'Encyclopédie méthodique, divisée par champs de compétences, mieux organisée et donc plus opérationnelle en terme de transmission vient remplacer celle de de Diderot et d'Alembert. A nouveau, on tranche, on fait des choix de conservation pour rendre la bibliothèque intéressante et utile. L'objet livre est quelque peu désacralisé. On ne garde que le dernier savoir en

¹⁵ GOULEMOT, Jean-Marie. Op cité. p. 289-296.

¹⁶ L'Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers est éditée de 1751 à 1772 sous la direction de Diderot et D'Alembert. Elle comprend 17 volumes de texte et 11 volumes de planches

¹⁷ GOULEMOT, Jean-Marie. Op cité. p. 291.

date, qui est nécessairement le bon puisqu'on pense avoir atteint des vérités indépassables. On peut donc assainir la bibliothèque, puisqu'il ne s'agit que d'erreurs. Il n'est pas jugé nécessaire d'en conserver la trace. Il y a un déplacement de l'angoisse de la perte : celle-ci se détache des bibliothèques pour se faire plus diffuse. On édite alors des ouvrages récapitulatifs, qui permettent de gagner un temps précieux en cernant bien plus vite les sujets : sommes, bilans, œuvres complètes.

La bibliothèque se révèle être ici un lieu vivant, investi, théâtre de ce qui se joue dans la société. « L'imaginaire des bibliothèques est traversé de tensions contradictoires, de représentations et de valorisations antithétiques des savoirs. Il est un espace d'affrontements, de rêves et de cauchemars, où viennent s'inscrire les angoisses et les espoirs d'une époque, ses contradictions et ses désarrois aussi » 18. La bibliothèque est le reflet d'une culture, d'un moment de l'histoire.

1.2.3 Et peu à peu, la pose d'un cadre institutionnel

L'accès à la culture est considéré comme un droit citoyen, et la bibliothèque en est le vecteur. Mais elle a mis longtemps à se démocratiser, c'est à partir du XIX ème siècle que l'on observe une ouverture à un public élargi. « Dans la lignée des Lumières, on considère que la bibliothèque doit être destinée et accessible à tous puisque le partage du savoir est utile à tous. Il s'agit d'un projet démocratique dans lequel les décideurs peuvent s'investir » 19.

Si, comme nous l'avons vu, l'une des premières missions des bibliothèques est la constitution, la conservation, l'enrichissement et la gestion d'un fonds documentaire à destination des publics, de nombreux textes de référence viennent cadrer son activité. Le premier d'entre eux, considéré comme l'un des textes fondateur de la bibliothéconomie moderne, s'intitule *L'Advis pour dresser une bibliothèque* et a été écrit par Gabriel Naudé en 1627.

¹⁸ GOULEMOT, Jean-Marie. Op cité. p. 297.

¹⁹ BERTRAND, Anne-Marie. « Filles des Lumières ». *TDC*, 1er octobre 2012, n°1041, p.8. dans GALLOU-MAREC, Gwénaëlle. (2014) Les Learning center, un modèle de bibliothèque ? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires. Mémoire de M2 : MEEF Documentation. Rennes : Université de Rennes 2 Haute-Bretagne. [en ligne] disponible sur : http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01069273/document [consulté le 9 septembre 2015]

Néanmoins, nous nous intéresserons plutôt aux textes contemporains, qui encadrent et précisent les missions de la bibliothèque aujourd'hui. On peut les retrouver sur le site de l'Association des Bibliothécaires de France²⁰. Ses textes ont différents niveaux d'application et d'exigence : il s'agit aussi bien de déclarations, de vadémécum, de recommandations, de manifestes que de chartes, de lois et de décrets. Certains sont des textes rédigés par des politiques à destination des bibliothèques, pour d'autres, ce sont les bibliothèques qui entament le dialogue ou la prise de position. Par exemple, La *Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par les bibliothèques* est un texte qui montre bien l'importance de ces institutions. En effet, elle pose la bibliothèque comme vecteur essentiel d'information permettant aux gens d'exercer leurs droits et devoirs citoyens en pleine conscience.

Nous ferons figurer en annexe la liste des textes de référence disponibles sur le site de l'ABF, et nous nous intéresserons ici plus particulièrement au Manifeste de l'UNESCO concernant les bibliothèques publiques.

Ce Manifeste de l'UNESCO²¹ est un document agissant « en faveur des bibliothèques », c'est donc un appui sur lequel elles peuvent se tourner pour organiser leurs missions. Il résume les buts et les principales fonctions que doivent poursuivre les bibliothèques publiques. Un pendant a également été réalisé en direction des bibliothèques scolaires. Ils ont 4 volets en commun : une contextualisation ; une définition de ce qu'elles sont ; une liste de leurs missions ; un article sur le financement, la législation et les réseaux et enfin un paragraphe fonctionnement et gestion. Les textes sont relativement courts, mais précis, ce qui permet à ces institutions d'avoir une ligne de travail relativement claire, tout en gardant la latitude nécessaire pour développer un projet adapté aux spécificités des différents milieux dans lesquels elles s'insèrent.

La première mouture de ce manifeste de l'UNESCO pour les bibliothèques publiques date de 1947. Elle est alors destinée au grand public, et lui fut communiquée au moyen de tracts et d'affiches. Ceci est intéressant : il est en effet nécessaire pour lui de savoir comment ce lieu de savoir lui est destiné, et ce qu'il peut en attendre. La date n'est pas anodine non plus : nous sommes au lendemain

²⁰ http://www.abf.asso.fr/6/46/537/ABF/charte-du-droit-fondamental-des-citoyens-a-acceder-a-l-information-et-aux-savoirs-par-les-bibliotheques

²¹ UNESCO. Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique. [en ligne] disponible sur : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html [consulté le 9 septembre 2015]

de la Seconde Guerre Mondiale, et toute l'Europe a tremblé sous le régime nazi, parti d'un pays culturellement développé (arts, philosophie, écrivains...). Nul ne se doutait qu'une telle barbarie pourrait émaner d'un pays aussi « civilisé ». L'Europe, qui n'est plus qu'un champs de ruines, doit donc non seulement se reconstruire au sens premier du terme : reconstruction physique, économique, mais également reconstruction culturelle. Les questions sont nombreuses au sortir du désastre. Disposer des bibliothèques, gardiennes de la mémoire et des pensées des intellectuels, peut se révéler une ressource précieuse dans cette entreprise.

Le manifeste est mis à jour deux fois, mais plutôt du côté des professionnels : d'abord en 1972, qui était l'année internationale du livre. A cette occasion, il devient peu à peu une référence mondiale. Il est actualisé une seconde fois en 1994 afin de s'adapter aux changements de mentalité de la société et aux avancées techniques qui l'accompagnent, et qui bouleversent les façons de travailler des bibliothécaires. Voici les missions clés attribuées à la bibliothèque publique par l'UNESCO :

Missions de la bibliothèque publique

Il faut tenir compte des missions-clés de la bibliothèque publique relatives à l'information, l'alphabétisation, l'éducation et la culture, qui sont les suivantes :

- créer et renforcer l'habitude de lire chez les enfants dès leur plus jeune âge;
- soutenir à la fois l'auto-formation ainsi que l'enseignement conventionnel à tous les niveaux;
- fournir à chaque personne les moyens d'évoluer de manière créative ;
- stimuler l'imagination et la créativité des enfants et des jeunes ;
- développer le sens du patrimoine culturel, le goût des arts, des réalisations et des innovations scientifiques;
- assurer l'accès aux différentes formes d'expression culturelle des arts du spectacle;
- développer le dialogue inter-culturel et favoriser la diversité culturelle ;
- o soutenir la tradition orale ;
- assurer l'accès des citoyens aux informations de toutes catégories issues des collectivités locales;
- fournir aux entreprises locales, aux associations et aux groupes d'intérêt les services d'information adéquats;
- faciliter le développement des compétences de base pour utiliser l'information et l'informatique;
- soutenir les activités et les programmes d'alphabétisation en faveur de toutes les classes d'âge, y participer, et mettre en oeuvre de telles activités, si nécessaire.

Illustration 1: Missions de la bibliothèque publique, tiré de http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman fr.html

Comme le font remarquer Abid Abdelaziz et Thierry Ciappiconi²², la nouvelle édition de ce manifeste insiste fortement sur l'accès à tous les publics, sans discrimination aucune. De même, avec le développement des TICs, il appuie

²² ABID, Abdelaziz et GIAPPICONI Thierry. La révision du manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques. Bulletin des bibliothèques de France [en ligne], n° 4, 1995. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0008-001 [consulté le 9 septembre 2015]

également sur la lutte contre l'illettrisme, l'accès et l'accompagnement aux nouvelles technologies de l'information ainsi qu'à la formation continue.

De plus, des recommandations en terme de coopérations sont énoncées. La bibliothèque publique doit dialoguer avec les autres types de bibliothèque afin qu'ensemble elles aient une action complémentaire. De fait, connaître son environnement permet de mieux adapter ses actions et orientations culturelles, ce qui, au final, est bénéfique pour tout le monde.

Le rôle du bibliothécaire en tant que médiateur du savoir y est aussi bien défini. Il doit faciliter l'accès à l'information, et, mieux encore, participer à l'appropriation des méthodes actuelles de recherche documentaire.

Le manifeste de l'UNESCO est empreint de ses propres valeurs, et on retrouve l'idée des Lumières selon laquelle la bibliothèque doit être un outil de démocratisation de la culture.

1.3. L'agencement des bibliothèques : identité d'un lieu

1.3.1 Organisation et mise en espace

Christian Jacob introduit son ouvrage par ces mots:

« La bibliothèque est un lieu, une institution. Elle est le croisement paradoxal d'un projet utopique (faire coexister dans un même espace toutes les traces de la pensée humaine confiées à l'écrit) et des contraintes techniques, ergonomiques, politiques de la conservation, de la sélection, du classement et de la communication des textes, des images et aujourd'hui des sons »²³.

Cette définition du lieu l'amène à décrire son organisation, et ce qui transparaît de l'identité d'une bibliothèque à travers elle :

« Par son architecture, la définition de son public, les principes qui ordonnent ses collections, par les options technologiques déterminant l'accessibilité et la matérialité des textes comme par la visibilité des choix qui en organisent le classement, toute bibliothèque dissimule une conception implicite de la culture, du savoir et de la mémoire, ainsi que de leur fonction dans la société de son temps »²⁴.

²³ JACOB, Christian dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir). Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996, p.12.

²⁴ ibidem

Ainsi, l'organisation du lieu bibliothèque passe par une mise en scène de ses collections et des espaces qui lui servent à remplir ses missions. Et c'est cette mise en scène qui est justement révélatrice du projet intellectuel qu'elle poursuit. Cette idée est d'ailleurs soulignée par Marie Després-Lonnet dans son ouvrage *Temps et lieux de la documentation*: chaque bâtiment, dans son organisation spatiale, dit quelque chose de l'institution qu'il abrite²⁵.

Celle-ci ajoute également que les lieux culturels sont en fait, en eux-même (et par la façon dont ils sont pensés et présentés), des médias. Ils ont un rôle de médiation du savoir. Ce n'est pas qu'un lieu physique, une coquille, c'est aussi un espace communiquant. Et c'est justement sur un discours convenu que repose la scénographie des bibliothèques : quand on rentre dans une bibliothèque, à moins d'être un total néophyte, on s'attend bien à trouver les ressources organisées dans l'espace autour d'un principe de classement (Dewey le plus souvent, qui est connu depuis la période scolaire puisque adapté dans les CDI aux ressources documentaires.).²⁶

C'est grâce à ces « espaces parlant » que le lieu devient un espace aux dimensions à la fois spatiale et temporelle, et que le public peut appréhender les pratiques qui vont s'y dérouler.²⁷

Il faut souligner que ce lieu n'est pas figé, il évolue avec les pratiques. Ainsi, la bibliothèque doit offrir à ses publics un « lieu de lecture et de travail adapté aux nouvelles exigences de la recherche comme aux nouveaux supports et vecteurs de l'information scientifique» nous dit Christian Jacob à propos de la BnF²⁸. Mais il en va de même pour toutes les bibliothèques. L'organisation de la bibliothèque et de ses collections reflètent, nous l'avons dit, un choix intellectuel fort. Mais celui-ci doit s'adapter aux changement sociaux. Ainsi, la quête du rangement parfait, qui servirait au mieux les usagers, n'est jamais terminée. Les savoirs doivent de toute façon rester mobiles pour faciliter leur réemploi, leur mise en relation, et peut-être en faire émerger de nouveaux.

²⁵ DESPRES-LONNET, Marie. Temps et lieux de la documentation. Transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet. Mémoire pour HDR : Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Lille : Université Lille Nord de France. p.160.

²⁶ Ibidem, p.157-160.

²⁷ Ibidem, p.154.

²⁸ JACOB, Christian, op. cité, p.11.

Malgré une organisation dans l'espace cohérente intellectuellement et explicite du fait des habitudes culturelles, il ne faut surtout pas négliger la médiation. En effet, les lecteurs doivent pouvoir s'y retrouver facilement. Pour ce faire, un marquage, une signalétique adéquats permettent au lecteur de disposer d'une cartographie des lieux et de l'organisation des savoirs dans l'espace. Cela va lui permettre une meilleure efficacité dans sa démarche, et donc une bonne satisfaction. Ainsi, la bibliothèque remplira son rôle.

1.3.2 L'exemple de la bibliothèque de Warburg

Salvatorre Settis a participé à l'écriture de l'ouvrage *Le pouvoir des bibliothèques* en décrivant le cas d'une bibliothèque célèbre²⁹, la bibliothèque personnelle d'Aby Moritz Warburg, un historien de l'art ayant commencé à créer sa bibliothèque en 1889 à Hamburg. Celle-ci fut transférée en Grande-Bretagne en 1933 pour échapper aux nazis et s'y trouve toujours, à l'Institut Warburg.

Nous nous proposons ici de nous appuyer sur la contribution de Salvatorre Settis pour mettre rapidement en lumière les tensions et enjeux qui peuvent se nouer autour de la difficile organisation du savoir dans l'espace.

Tout d'abord, l'œuvre de Warburg réside à la fois dans la bibliothèque en ellemême, mais également dans les écrits produits par Warburg. En effet, ceux-ci permettent de mieux comprendre ses cheminements intellectuels, les mêmes cheminements opérant dans la manière dont il a organisé sa bibliothèque.

Les livres ne sont pas classés par thématiques, mais selon une méthode que Warburg appelait « de bon voisinage », qu'il n'est pas si aisé de saisir sans se retrouver face aux livres. L'idée est en fait la suivante : il classait les livres selon un parcours mental qui voulait que chaque livre soit en relation avec un autre de part son sujet :

« [...] les intentions de Warbourg, lequel tenait à mettre les livres de philosophie à côté de ceux d'astrologie, de magie, de folklore, et à rapprocher les sections sur l'art de celles sur la littérature, la religion et la philosophie. Pour Warbur, l'étude de la philosophie était inséparable de celle de la mentalité dite primitive : dans l'étude du langage figuré de la religion, de la littérature et de l'art, ni l'une ni l'autre ne pouvait être isolée. »

²⁹ SETTIS, Salvatore. « Warburg continuatus. Description d'une bibliothèque », dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir) Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996, p.122-173

On suit donc bien l'ordre de l'avancée de la réflexion, en soulevant des couches de problèmes imbriqués. Warburg avait l'idée d'un problème central unique.

Le rangement des livres selon le modèle systématique commence à arriver dans les bibliothèques de taille assez importante à partir de la seconde moitié du XVII ème siècle, pour devenir la référence en matière de rangement à la Bibliothèque royale de Berlin dans la seconde moitié du XIX ème siècle. A Strasbourg, le modèle systématique adopté subdivisait les champs du savoir en 18 parties ordonnées, telles que : 1. Généralités, sciences bibliographiques ; 2. Philosophie ; 3. Pédagogie ; 4. Art ; 5 Linguistique générale, etc. Chacune de ces sections était divisée en des groupes plus petits, toujours sur le modèle systématique. Cela permettait donc un rangement à la fois topographique et thématique.

Warburg, quant à lui, si on peut reconnaître à sa manière de ranger un caractère thématique n'a, pour le reste, pas du tout adopté le modèle systématique. Comme nous l'avons dit plus haut, il agençait les livres selon les liens qu'ils avaient entre eux. Ce faisant, à chaque avancée dans son système de pensée, il pouvait découvrir de nouveaux liens, et passait ainsi son temps à déplacer les livres et à modifier l'agencement de sa bibliothèque.

« C'était une petite bibliothèque, mais qui vivait intensément, toujours refaçonnée de manière à exprimer les idées de Warburg sur l'histoire de l'homme. [...] Pour Warburg, le livre que l'on était en train de chercher n'était pas toujours celui dont on avait besoin ; car le livre "voisin" sur l'étagère pouvait contenir des informations essentielles pour la recherche, même si cela n'était pas évident d'après le titre. »³⁰

Warburg essayait de refléter les méandres de l'esprit humain à travers sa façon d'ordonner les livres. La collection s'étant trop agrandie, la bibliothèque doit changer de locaux, et c'est Saxl qui s'occupe du déménagement dans un bâtiment de 4 étages. Cette division en 4 blocs de la bibliothèque va permettre une meilleure organisation dans l'espace, et on verra même parfois coïncider séquence mentale d'organisation des savoirs et parcours physique. Mais pour comprendre cette bibliothèque, il faut bien garder à l'esprit qu'elle s'articule tout entière autour de la résolution d'un seul problème : la survivance de l'Antique. Comme la vision est la plus complète, la plus élargie possible, on peut également se livrer à l'étude des mécanismes de la mémoire collective.

³⁰ SAXL, F. dans GOMBRICH, E.H. Aby Warburg, An Intellectual Biography, Londres, 1970, dans SETTIS, Salvatore, op. cité p 131.

Les magasins de cette nouvelle bibliothèque se sont révélés très utiles pour organiser les livres, les stocker durant les déplacements successifs qu'ils ont connu à plusieurs reprises.

En outre, des salles aux architectures spécifiques appelaient à une utilisation donnée : une salle elliptique, qui doit servir de salle de lecture, hall au croisement des savoirs, servira également de salle de conférences. Ces éléments sont typiques des bibliothèques de l'époque.

Quatre idées clés, correspondant à la représentation de la « pensée vivante » de Warburg, se retrouvent dans toutes les séquences physiques des livres. Il s'agit des mots « orientation », « image », « mot » et « action ».

La bibliothèque de Warburg a connu de nombreux réaménagements ainsi que des déménagements, mais ce qu'il faut en retenir c'est l'image d'une bibliothèque vivante, qui se veut en adéquation avec le système de pensée humain. C'est ce dernier qui se met en scène dans l'espace, d'une manière qui n'apparaît pas forcément logique au premier coup d'œil, mais qui est à même de répondre aux questions de recherche lorsque l'on s'y plonge. C'est donc un système instable, souvent en réorganisation, mais qui garde tout au long de ses redistributions une terminologie plutôt fixe. Ce sont simplement les façons d'articuler les savoirs qui évoluent.

1.4 Le pouvoir de l'institution et des écrits

1.4.1 Légitimation et prescription du savoir

Les bibliothèques sont depuis toujours des lieux de prescription des savoirs. Nous l'avons vu plus haut, elles ont longtemps eu, et ont d'ailleurs toujours, des choix intellectuels à faire. Qu'il s'agisse de développer telle ou telle collection, de choisir les critères d'organisation de la connaissance ou de décider si un savoir mérite d'être conservé ou non.

De même, les bibliothèques et autres lieux de savoir, dès lors qu'ils font de la médiation documentaire, se trouvent en position de garantir une documentation adaptée, identifiée, contextualisée.³¹ Marie Després-Lonnet parle d'un « cadre de confiance », qui disparaît dès lors qu'on se procure l'information ailleurs³². Si l'on est

³¹ DESPRES-LONNET, Marie. op. cité, p.148.

³² ibidem

sur internet par exemple, il faut constamment faire attention à la source des documents pour être sûr d'être en présence d'une information fiable. On ne se pose pas du tout cette question lorsque l'on va chercher un ouvrage à la bibliothèque. De plus, le cadre organisationnel posé par la bibliothèque permet de classer les ressources en fonction du public auquel elles s'adressent (espace jeunesse, coin ado, espace adulte ou encore ressources métiers/pro par exemple). Ailleurs, ce cadre n'est pas nécessairement posé. On le retrouve en librairie par exemple, mais pas dans un moteur de recherche. Internet exige un certain degré d'expertise de la part de l'utilisateur afin de juger si l'information trouvée va être utilisable/accessible où s'il faut chercher ailleurs. Mais tout le monde ne possède pas ce niveau de maîtrise, notamment les enfants, qui, alors qu'ils souhaitaient par exemple obtenir des informations sur les animaux de la ferme pour un exposé à l'école, se retrouvent perdus dans des sites proposant du matériel agricole ou des articles dénonçant les problèmes actuels des agriculteurs.

Marie Després-Lonnet met en lumière le phénomène des étudiants, qui font les recherches documentaires pour leurs travaux sur internet, et qui se servent des catalogues des bibliothèques universitaires comme moyens de validation de la pertinence des informations trouvées (soit parce qu'il y a des livres aux sujets similaires, ou alors parce que l'ouvrage dont ils ont trouvé le résumé ou la critique en ligne apparaît bien dans le catalogue)³³.

En matière d'information sur support numérique, c'est la légitimité de l'organisme de diffusion qui en assure l'authenticité aux yeux du public. Ainsi, nous ne penserons pas à remettre en cause la véracité d'une vidéo mise en ligne sur le site de l'INA, même si son contenu nous semble étrange, alors que sur un autre média non institutionnalisé, tel que Youtube par exemple, tout le monde aurait réagit en la désavouant et en criant au « fake » dans les commentaires.

En ce qui concerne ces derniers justement, il est intéressant de constater l'ambivalence des comportements adoptés en fonction du rattachement institutionnel des ressources accessibles en ligne. S'il s'agit de sites « populaires » tel que Youtube, Dailymotion, Démotivateur, des journaux people comme Voici ou Public, ou encore de forums ou sites d'information tenu par des personnes non reconnues dans la sphère publique (ce qui ne les empêche pas d'être cultivées et d'avoir un propos juste), les gens vont facilement commenter, discuter entre eux dans les

³³ Ibidem, p.140.

commentaires, qui ne seront pas toujours rédigés dans un français correct, ni même à propos (loin de là). En revanche, s'il s'agit d'un site institutionnalisé (comme l'INA, les sites du gouvernement, les sites des institutions culturelles, des personnalités) ou simplement attribué à une sphère plus « intellectuelle » (comme Le Monde au lieu de Public ou Allociné), on ne trouvera pas ou peu de commentaires. Ceux-ci seront mieux rédigés, pertinents. Il n'y aura pas de commentaires pour ne rien dire. Il y a donc une certaine sacralisation des institutions et des lieux de savoirs considérés comme légitimes.

D'ailleurs, malgré la vocation des bibliothèques à accueillir tout le monde, beaucoup de personnes n'y vont pas car elles ne sont pas acculturées à ce lieux, elles ne se sentent pas le droit légitime de s'y rendre car elles n'en connaissent pas les codes et s'y sentent donc mal à l'aise. « Ce n'est pas pour moi » peut-on entendre dire. La bibliothèque a donc toujours du chemin à faire pour atteindre son idéal de démocratisation du savoir.

1.4.2 Le contrôle des écrits

Si la bibliothèque à cet aspect « sacré », c'est parce qu'elle a longtemps été un instrument de pouvoir aux mains des décideurs de ce monde :

« Le pouvoir des bibliothèques ne se situe pas seulement dans le monde des mots et des concepts. Comme Alexandrie le signifiait déjà clairement, la maîtrise de la mémoire écrite et l'accumulation des livres ne sont pas sans significations politiques. Elles sont signes et instruments de pouvoir. Pouvoir spirituel de l'Église. Pouvoir temporel des monarques, des princes, de l'aristocratie, de la nation et de la république. Pouvoir économique de qui dispose des ressources nécessaires pour acheter des livres, imprimés ou manuscrits, en grand nombre. Pouvoir intellectuel et pouvoir sur les intellectuels, enfin, tant il est vrai que la maîtrise des livres a pour corollaire le droit d'autoriser ou d'interdire leur communication, de l'élargir ou de la restreindre. » ³⁴

Christian Jacob résume très bien tous les enjeux de pouvoir qui sous-tendent la gestion des écrits.

Dans la quête alexandrine de l'accumulation des tous les savoirs du monde, les pratiques des émissaires du roi chargés de collecter les papyrus peuvent être jugés

³⁴ JACOB, Christian dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir). Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996, p.16.

comme douteuses³⁵. En effet, on confisquait les livres à bord de tous les bateaux entrant dans le port d'Alexandrie, on en faisait une rapide copie (qui n'était donc pas exempte d'erreurs) et c'était cette dernière que l'on rendait aux propriétaires. On « empruntait » également les ouvrages de grande valeur, qui n'étaient évidemment jamais restitués. La possession de tous ces originaux, en plus d'une volonté de détenir la connaissance exacte, est aussi un moyen d'asseoir une supériorité, de montrer son pouvoir et sa suprématie culturelle. De fait, c'était le roi qui autorisait ou non les savants à se rendre dans la bibliothèque d'Alexandrie, bâtiment inscrit dans l'enceinte du palais royal: cette localisation n'était pas anodine. Enfin, il ne faut pas penser que la réglementation de l'accès à la bibliothèque était une excentricité du roi d'Égypte. Il en va de même pour tous les souverains, pour qui le contrôle de l'accès au savoir est un enjeu important.

De même, au temps des Humanistes et des Salons, la culture, plus encore que l'argent, était un symbole de distinction et de notoriété. Les joutes oratoires étaient fréquentes, et il fallait impérativement savoir faire de l'esprit pour garder bonne réputation.

Le livre devient le support privilégié du savoir. Contrôler l'information permet de garder le pouvoir. Il faut donc contrôler les livres. D'ailleurs, dès l'apparition et la diffusion de l'imprimerie au XVème siècle, le pouvoir s'est empressé de contrôler les textes qui étaient imprimés. En France, ce contrôle s'est traduit par la mise en place de privilèges d'imprimerie, que les autorités et le roi délivraient à qui bon leur semblait. Cela permettait de surveiller de près les savoirs et informations en circulation, et de censurer ce qui ne leur convenait pas : la censure est bien la preuve du pouvoir des livres.

En effet, l'écrit est un outil puissant, qu'il ne faut pas prendre à la légère. Il peut par exemple participer de la destitution des rois. Mornet est l'auteur d'un ouvrage qui s'intitule *Les origines intellectuelles de la Révolution française*. En écho, Roger Chartier développe dans les années 1990 une thèse sur les origines culturelles de la Révolution française, selon laquelle un nouveau contexte culturel permet une désacralisation des autorités et donc une révolution pour prendre le pouvoir. L'accès à l'écrit va désacraliser la parole autoritaire, ce qui donne une capacité de contestation.

21

³⁵ Ibidem, p.52.

De même, les batailles d'idées se font par ouvrages interposés. Dès lors, la bibliothèque devient indispensable pour recueillir tous ces livres, et met à disposition des savoirs qui permettent leur rédaction.

Le XXème siècle, une profonde remise en question de l'institution « Bibliothèque »

Au cours du XXème siècle, les lieux de savoirs, et notamment les musées commencent à se transformer peu à peu avec les évolutions technologiques. A l'informatisation des services succèdent une intensification des usages du numérique, l'apparition de nouveaux espaces pour le public tels que des points de restauration et de vente. La bibliothèque suit ce mouvement et ouvre des espaces de convivialité, des salles de conférences, monte des expositions. Les lieux de savoir commencent à sortir de leurs murs pour rencontrer le public au-dehors. Mais pour apprivoiser les TICs, il va falloir se repenser, et changer de pratiques. C'est une prise de conscience qui ne s'est pas faite sans heurts.

« Les grandes bibliothèques en cette fin du XXème siècle sont travaillées par leur histoire et s'interrogent sur leur mission et leur identité : quelle mémoire, quels savoirs, et pour quelle société ? » ³⁶

Christian Jacob

2.1 Le tournant numérique

2.1.1 Début d'évolution : les médiathèques

Les outils numériques passent d'abord la barrière des personnels de la bibliothèque dans les années 1980. Ceux-ci s'en servent pour la gestion du lieu : conserver les documents, informatiser toutes les notices qui étaient sur support carton, gérer le catalogue, effectuer les prêts... Ce changement technique vers l'automatisation n'a pas bouleversé le monde des professionnels des bibliothèques ; « malgré les résistances et les craintes, l'informatisation demandait aux bibliothécaires des compétences et des repères connus : gestion de fichiers, d'index, de transactions etc. » 37. Elle s'appuyait sur leur cœur de métier. A ce stade, les outils n'ont donc pas transformé le lieu, ils ont simplement augmenté son efficacité.

³⁶ JACOB, Christian dans BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir). Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996, p.16.

³⁷ TULEU, Benoît. « Les collections à l'épreuve du numérique » dans ALIX, Yves (dir). *Bibliothèques en France.* 1998-2013. Paris : Éditions du Cercle de la Libraire, « Collection Bibliothèques », 2013, p.140-141

Bruno Devauchelle note deux moments qui marquent le basculement vers de nouveaux changements, ceux-ci bien plus perturbants pour les bibliothécaires : les encyclopédies sur CD-ROM et « l'apparition du terme médiathèque au début des années 1980 marque le signe de ces changements »³⁸. Il précise que le monde scolaire et universitaire n'a pas connu cette évolution structurelle. Malgré les déclarations d'intention du Ministère de l'Éducation, les TICE, et surtout leur – peu - d'usage jusqu'au début des années 2000 n'a pas bouleversé l'organisation générale des classes.

Le terme de « médiathèque » est apparu dans les années 80 pour prendre en considération les contenus audiovisuels présents dans les bibliothèques. On leur a conféré la même valeur culturelle que l'écrit. C'est ce terme qui a été choisi en raison de la diversité des œuvres et des ressources en question, c'est donc la terminologie « médias » qui les désignait le mieux. Dans les années 80, il s'agit essentiellement d'œuvres disponibles en cassettes vidéo, sur micro-films, ou sur disques vinyl. A partir des années 1990, de nouveaux supports font leur apparition à la médiathèque : les CD audio et les DVD.

C'est à ce moment que les équipements technologiques franchissent une nouvelle étape et se retrouvent, d'abord timidement, du côté des usagers.

Dans un premier temps, seule la consultation du catalogue est possible. Par la suite, un accès internet -encadré- se développe au sein des établissements. Accès encadré car cette porte ouvre vers un monde hors de maîtrise du bibliothécaire. Celui-ci a l'impression d'une dissolution des frontières de sa collection. En effet, ces écrans donnent accès à des ressources que les bibliothécaires n'ont pas choisies, et dont ils ne connaissent pas la teneur. Cela est vécu comme une perte de contrôle sur leur collection. Pour tenter d'y remédier, ils ont donc soigneusement encadré l'usage d'internet dans leurs bibliothèques, le limitant à leurs prescriptions, à l'usage qui leur semblait légitime au moyen de limitations telles que le temps de consultation, des logiciels de blocage, une surveillance assez forte ainsi que des chartes d'utilisation.

Mais rien de cela ne les a empêché de se sentir dépossédés de la supervision des usages. Les professionnels des bibliothèques n'étaient déjà pas forcément à

³⁸ DEVAUCHELLE, Bruno. Comment le numérique transforme les lieux de savoirs. Le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous. France : FYP éditions, 2012, p.22.

³⁹ TULEU, Benoît. op. cité, p.139-140.

l'aise avec la définition de leurs missions auparavant, l'arrivée du numérique et la perte de ce rôle prescripteur n'arrangent rien.⁴⁰

Ce sentiment est renforcé par la confrontation avec un public comprenant des « digital natives »⁴¹, qui maîtrisent les TICs beaucoup mieux qu'eux. En effet, les enquêtes d'usage du numérique en bibliothèque réalisées dans les années 2000 montrent qu'ils n'hésitent pas à détourner l'usage prescrit des écrans. Ils viennent utiliser internet pour leurs pratiques personnelles telles que l'accès à des lieux de sociabilité en ligne, des blogs, ou encore des jeux.⁴²

Contrairement à l'automatisation, ce changement n'est pas que technique, il est culturel et touche au cœur de métier des bibliothécaires. C'est un véritable bouleversement car on assiste à « l'arrivée du numérique dans des institutions qui ont été fondées en dehors de ces techniques et dont la culture propre, l'identité et les fondements historiques sont basés sur d'autres techniques (le papier, le livre, la peinture, la sculpture etc) »⁴³.

Bruno Devauchelle analyse la situation de cette manière : le premier réflexe des lieux de savoir a été d'inclure le numérique pour renforcer les pratiques existantes. Le second réflexe a été de tenter de transformer ce nouvel outil, le déformer, l'acculturer pour le faire entrer dans le contexte existant. Cependant, en dehors de ces institutions, dans d'autres lieux, de nouveaux espaces avec de nouvelles pratiques se créent autour du numérique. Elles obligent l'institution à se poser des questions et à innover. Mais pour que cette innovation puisse avoir lieu, elle a besoin d'être précédée d'une phase de réflexion où l'on s'assure que le modèle initial n'est pas complètement détruit (c'est un point que nous aborderons ensuite). Les évolutions sont donc progressives.⁴⁴

⁴⁰ Ibidem

⁴¹ Terme inventé par Marc PRENSKY, professeur et chercheur en pédagogie, consultant et concepteur de jeux vidéos. Il qualifie la première génération (ainsi que les suivantes) à n'avoir pas connu de monde sans internet. Ces jeunes sont nés dans l'ère des TIC, l'ère numérique, et s'en sont appropriés (de diverses manières) les outils.

⁴² DEVAUCHELLE, Bruno. op. cité, p.23.

⁴³ DEVAUCHELLE Bruno, op. cité, p.32.

⁴⁴ Ibidem

2.1.2 La dématérialisation des savoirs s'accompagne de crises

La dématérialisation des savoirs due à internet, et leur mise à disposition dans cet environnement numérique, accessible de partout et en tout temps (pourvu que l'on soit bien équipé) va changer les habitudes de toute la société. Aujourd'hui, lorsque l'on cherche une information qui touche à n'importe quel sujet (par exemple les horaires de piscine, les films passant au cinéma ou le numéro du garagiste), notre premier réflexe n'est plus d'emprunter les anciens réseaux de renseignements (ici la brochure de la piscine récupérée en début d'année, les journaux du mercredi indiquant les sorties cinématographiques de la semaine, l'annuaire téléphonique) mais de faire immédiatement une recherche google. Ensuite, si cela ne suffit pas, on cherchera à joindre quelqu'un via le formulaire de contact ou grâce au numéro de téléphone indiqué sur le site.

Le monde professionnel profite d'internet pour élargir le cercle d'informations auxquelles il a accès tout en maîtrisant celles qu'il envoie.

Le monde des chercheurs, quant à lui, oscille entre partage de l'information, pour communiquer les résultats de la recherche au plus grand nombre, et la protection de ses donnés, car il y a des enjeux économiques à l'œuvre. Mathilde Servet résume la situation de cette manière :

« [Internet] rivalise avec la bibliothèque sur un terrain qui constituait autrefois sa chasse gardée : la recherche d'informations. Les bibliothèques remplissent certes toujours cette fonction, mais n'en détiennent désormais plus le monopole. Internet dispose en la matière d'atouts imparables : le gain de temps (accessibilité permanente et immédiate), la profusion d'informations (dont l'authenticité souvent non attestée ne semble pas nécessairement troubler l'usager), la quasi instantanéité des informations (en comparaison le contenu des collections de bibliothèques peut sembler quelque peu défraîchi), l'interactivité. Internet permet par ailleurs des usages de supports concurrents de ceux qui ont cours à la bibliothèque : écoute de musique en ligne, visionnage de films, lecture de journaux, de toute une palette de textes de diverses natures, voire de textes littéraires. La toile fait imploser le cadre des possibles en bibliothèque. »⁴⁵

Ces mêmes constatations que font les bibliothécaires participent de leur crise identitaire et de leur remise en question.

Bruno Devauchelle nous montre en quoi la numérisation du savoir perturbe le métier des professionnels de la bibliothèque :

⁴⁵ SERVET, Mathilde. (2009) Les bibliothèques troisième lieu. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbane : ENSSIB. [en ligne] disponible sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf [consulté le 9 septembre 2015] p12

« Le monde scolaire, les bibliothèques, les musées, les instituions et autres lieux culturels ont été bâtis sur des modèles architecturaux [...] qui répondaient à des usages basés sur la conservation comme activité première et la mise à disposition comme activité seconde. La numérisation permet, pour l'usager le renversement de ce modèle. Elle renvoie la conservation à un univers invisible et réservé pour ne laisser apparaître que la mise à disposition comme seule raison d'être pour l'usager »⁴⁶.

La dématérialisation de l'information peut également tenir en échec les bibliothécaires dans leur rôle de médiateurs du savoir. En effet, les lieux de savoirs détenaient la connaissance, car physiquement, c'est là qu'elle se trouvait stockée, élaborée, transmise. Elle était mise à disposition du public sans qu'une médiation soit absolument nécessaire, puisque le lieu parlait de lui-même. Maintenant, tout le monde peut avoir accès au savoir depuis n'importe où. Mais une médiation s'avère souvent nécessaire devant la masse énorme d'informations disponibles. Sur internet, trop d'informations tue l'information, d'autant qu'elle n'est pas classée comme elle l'est en bibliothèque. Les visiteurs qui viennent demander des informations en bibliothèque ont des attentes plus fortes qu'avant, puisque habitués à avoir toute l'information de manière immédiate. Or, les bibliothécaires ne peuvent pas répondre à toutes les demandes. Aujourd'hui, ils peuvent êtres mis en échec car ils ne touchent pas toute l'information disponible.

De plus, les collections dématérialisées, les ressources numériques choisies et collectées par les bibliothèques sont difficiles à mettre en valeur, justement de par leur inconsistance physique. Les usagers peuvent donc complètement passer à côté des propositions numériques des bibliothèques, pour n'en retenir que la collection matérielle, dense, inerte, et où le chemin peut-être long pour arriver à une information. Forcément, cette image n'aide pas à endiguer les recherches d'informations sur internet qui semblent bien plus rapides et directes.⁴⁷

Les changements sociaux qui accompagnent le numérique participent de ces rapports nouveaux à la bibliothèque. A partir du début des années 1960, la place accordée à l'individu au sein de la société devient plus importante, et on assiste à la montée progressive de l'individualisme. Les chercheurs observent que cette

⁴⁶ DEVAUCHELLE, Bruno. Op.cité, p.17.

⁴⁷ Même si, nous l'avons vu, il faut ensuite exercer un travail d'authentification de l'information qui peut prendre du temps.

tendance accompagne le développement du numérique, mais il n'y a pas causalité, simplement renforcement mutuel entre les deux phénomènes⁴⁸. En effet, le numérique se développant, les gens sont de plus en plus équipés. En France, on remarque aujourd'hui une utilisation quotidienne des TIC pour la majorité de la population. Selon les données du Crédoc sur la diffusion des TIC dans la société française⁴⁹, 83% des ménages français disposent d'un ordinateur à domicile en 2013 (36% en possèdent même plusieurs), et ils sont 81% à être dotés d'une connexion internet (contre 74% en 2010 et 62% en 2008). Elle est ainsi le 8ème pays européen en terme d'équipement. Il s'agit, dans la grande majorité des cas, d'une connexion à haut débit. Cet équipement a connu une forte expansion, puisque d'après l'INSEE, seuls 12% des ménages français disposaient d'une solution pour se connecter à internet en 2000⁵⁰.

En ce qui concerne la connexion mobile, 74% des français en sont dotés, que ce soit à l'aide d'un ordinateur portable, d'un appareil de poche ou d'un téléphone portable. Cette étude nous montre également que 77% des particuliers utilisent internet au moins une fois par jour. Nous sommes donc en présence d'un équipement important, qu'il soit au domicile ou mobile, et dont on se sert chaque jour. Chacun à donc accès à un écran connecté à internet, partagé ou personnel, au moins une fois par jour. A cela s'ajoute un changement dans les techniques de communication de l'information : on passe de la transmission collective à la diffusion de masse. On parle à tout le monde pour parler à chacun. Le numérique permet d'introduire une différenciation de ce qui s'adresse à tous. « On passe d'une logique d'offre à une logique de demande »51. L'information n'est plus attachée à un lieu, elle est disponible depuis partout. Il faut la dénicher parmi la masse d'autres informations, mais on peut choisir, et y participer. L'individu est placé en premier, ce qui n'était pas le cas de la société traditionnelle. Mais cela n'impacte pas forcément la façon dont les choses s'articulent. Ce n'est pas parce qu'un nouvel outil ou une nouvelle façon de faire est proposée qu'il est aussitôt adopté.

Au début des années 2000, le monde des bibliothèques voit ses chiffres baisser, les gens ne viennent plus : « il y a deux à trois fois moins d'inscrits en France [que

⁴⁸ DEVAUCHELLE, Bruno. Op cité, p.79-81.

⁴⁹ CREDOC. Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », collection des rapports n°297, novembre 2013 (page consultée le 6 juin 2014) http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-CREDOC_2013-dec2013.pdf

⁵⁰ GOMBAULT, Vincent. « Deux ménages sur trois disposent d'internet chez eux », Insee Première n°1340mars 2011 (page consultée le 6 juin 2014) http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip1340>

⁵¹ DEVAUCHELLE, Bruno. Op cité, p.79-81.

dans les pays d'Europe du nord.] »⁵². En outre, il y a une stagnation et même un recul des des inscrits et des usagers des bibliothèques publiques depuis plus d'une dizaine d'années... Aussitôt, on attribue cette désaffection à internet, qui va, préditon, sonner le glas des livres et des lieux de savoir. Les indicateurs favoris des bibliothèques (prêt et inscription) sont à la baisse. Pour ne rien arranger, Google se lance dans une énorme entreprise de numérisation des livres, auxquelles plusieurs bibliothèques participent. Il apparaît alors nécessaire de se poser les bonnes questions.

2.2 Comprendre les nouvelles attentes pour continuer à exister

2.2.1 Lancement d'une phase d'observation : enquêtes et rapports

Face au tournant numérique et à tous les bouleversements qu'il amène, les bibliothèques s'interrogent pour faire évoluer leur pratiques, surtout à partir de 1998.

En 2006, l'ABF organise un congrès intitulé « Demain la bibliothèque ». Il s'agit d'une réflexion plutôt positive qui se propose de définir un nouveau modèle de bibliothèque, plus adapté aux nouvelles réalités de la société. Elle veut dépasser le modèle de la médiathèque qui n'a pas marché car elle considérait internet comme un support. L'ABF postule qu'internet doit être appréhendé comme une seconde bibliothèque à part entière, et qu'on peut travailler à ses collections, son public.

En 2006, une enquête réalisée conjointement par le CREDOC et la Bpi permet de montrer un indicateur en hausse de 200% : la fréquentation. Mais il ne faut pas se reposer surs ses lauriers. Il faut continuer à créer et moderniser les espaces et l'équipement.

La technique, bien utilisée, aide à comprendre les usages et à adapter la politique documentaire (statistiques, historiques de prêts...)

Un fort contexte de mutations culturelles est révélé par les enquêtes. Les bibliothèques s'interrogent sur elles-même, sur leur pratiques, leurs usagers.

Pour les bibliothèques universitaires, il faut vraiment aller chercher les informations concernant les attentes, et pratiquer des mesures. En effet, les usagers

⁵² GALLOU-MAREC, op. cité. (2014), p.32.

ne revendiquent pas leurs besoins. C'est aux bibliothèques universitaires d'essayer de les comprendre pour évoluer dans le bon sens. Pour cela, elles disposent des statistiques d'utilisation, et d'un public assez proche pour mener une campagne d'étude.⁵³

2.2.2. Repenser les collections

Au vu des réponses obtenues grâce aux enquêtes, et à la réflexion sur les nouvelles attentes du public, les lieux de savoirs peuvent repenser leurs collections.

En bibliothèque universitaire, le constat est le suivant⁵⁴: il n'y a pas assez de livres, même si le chiffre est en augmentation. Et surtout, il manque des livres en langues étrangères, alors que les échanges internationaux n'ont jamais été aussi actifs. Il n'y a pas assez d'ouvrages écrits ou d'e-books en terme d'exemplaires à destination des étudiants de licence, qui sont d'ailleurs les plus nombreux. Quand les professeurs donnent des références intéressantes, il leur est souvent impossible de se procurer l'ouvrage à la bibliothèque universitaire. De plus, les semestres, réduits maintenant à 3 mois, sont trop courts pour une bonne rotation du fonds.

Des collections numériques ont été commencées, notamment grâce à l'association Couperin, qui négocie des contrats en gros avec des éditeurs scientifiques. Le programme de la bibliothèque scientifique numérique (BSN) débuté en 2008 est à continuer, pour avoir plus d'ouvrages numériques. Le réseau CADIST⁵⁵, quant à lui, est à refonder. Il faut continuer à développer des bases de données gratuites comme les archives ouvertes HAL ou Persée.

En ce qui concerne la bibliothèque municipale, les attentes concernent les supports culturels les plus récents, tels que les BD, les DVD, les mangas, les jeux vidéos et l'accès à internet :

« désormais sont proposés des contenus dématérialisés : jeux en réseaux, réseaux sociaux, sites d'aide aux devoirs, jeux de simulation, téléchargements, livres numériques, ressources consultables à distance...Ces nouveaux usages interfèrent dans la sphère privée et la sphère publique. Michel Fauchié, responsable des développements et de la cellule informatique pour les bibliothèques, affirme que les services en ligne dans les

⁵³ VAN DOOREN, Bruno. « Les bibliothèques universitaires et la recherche : un paysage en cours de transformation » dans ALIX, Yves (dir). Bibliothèques en France. 1998-2013. Paris : Éditions du Cercle de la Libraire, « Collection Bibliothèques », 2013, p.74.

⁵⁴ Ibidem, p.58-64

⁵⁵ Centres d'acquisition et de diffusion de l'information scientifique et technique, qui existe depuis les années 1980

bibliothèques de la ville de Paris sont plébiscités par le public et qu'ils permettent d'augmenter l'activité physique des bibliothèques »⁵⁶

Tous documents jugés moins « légitimes » que des livres par exemple, et qui n'auraient pas franchi les portes d'une bibliothèque il y a moins de deux siècles. Outre un accès à l'information et à la culture, c'est surtout des services et un lieu que les gens viennent chercher aujourd'hui en bibliothèque publique. Un lieu pour travailler, un lieu pour se détendre, un lieu pour attendre.

2.2.3 Redéfinir les missions culturelles et l'identité professionnelle

Dans les bibliothèques universitaires, les ressources numériques obligent à une réorganisation du travail et des services qui doivent maintenant suivre les modalités et conditions d'accès à l'information plutôt que le circuit du livre. Cela demande des adaptations matérielles ainsi qu'au niveau de l'infrastructure, mais surtout cela exige plus de personnel. Heureusement, leur nombre à augmenté plus vite que le nombre d'étudiants depuis 1990.⁵⁷

Les chercheurs aussi ont fait évoluer leurs pratiques documentaires. Si on veux répondre à leurs besoin, il faut une adaptation de l'offre, qui peut passer par une rencontre.

Il faut également penser une révolution culturelle des services publics afin d'en créer de nouveaux capables de répondre aux attentes de la génération connectée. Sortir hors les mur s'avère efficace. Il y a des réseaux sociaux, des blogs de bibliothèques universitaires qui arrivent en ligne. Le service de chat en ligne avec un documentaliste qui apporte des réponses est apprécié⁵⁸. En même temps, cette prise de position n'est pas sans poser question aux bibliothécaires. Quel rôle exact peuvent-il avoir? Quelle légitimité ? Et puis cela demande du temps, des moyens financiers... Chaque cas est donc spécifique.

Enfin, pour répondre à la culture de l'immédiateté, du dématérialisé, de l'information trouvable partout et justifier son utilité, la bibliothèque universitaire doit

⁵⁶ GALLOU-MAREC, Gwénaëlle. (2014) Les Learning center, un modèle de bibliothèque? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires. Mémoire de M2 : MEEF Documentation. Rennes : Université de Rennes 2 Haute-Bretagne. [en ligne] disponible sur : http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01069273/document [consulté le 9 septembre 2015]

⁵⁷ VAN DOOREN, Bruno. Op cité, p 69-72

⁵⁸ Ubib.fr par exemple. BiblioSésame, rebaptisé Eurêkoi répond aux question des internautes en 72 maximum.

cadrer ses missions documentaires à travers une véritable politique documentaire et avec des objectifs budgétaires et opérationnels.

Quoi qu'il en soit, il faut noter que les remises en questions du personnels des bibliothèques universitaires portent plus sur la diversification de leurs missions que sur leur identité professionnels. En effet, la place des bibliothèques universitaires est clairement identifiée au sein des universités. Elle fait partie intégrante du projet pédagogique. Elle est autant un lieu de travail personnel qu'un lieu d'accès aux livres et aux savoirs.

La bibliothèque publique, quant à elle, se voit assigner une mission par les autorités : assurer la démocratisation de la culture grâce au numérique. Elle doit être mise à disposition de tous, pas seulement des élites qui en avait les clés.

Les lieux de savoirs se trouvent dans des bâtiments figés. Or, à l'heure actuelle, l'information circule partout. Donc les institutions doivent faire en sorte d'aller partout. Du même coup, une redéfinition de la culture semble importante. On a une certaine perte de pouvoir pour les professionnels des lieux de savoir, même si le livre reste la base de la culture de l'élite.⁵⁹

Ainsi, la bibliothèque doit s'implanter sur internet. Mais cela lui fait craindre pour les lieux physiques. Si on va rencontrer le public ailleurs, reviendra-t-il dans les murs ? Et dans ce cas, a-t-elle vocation à rester alors qu'elle coûte très cher et que les gens la désertent déjà ? L'idée d'un service en ligne apportant une plus-value est loin d'être inintéressante. Elles pourraient reprendre l'idée d'authentification de l'information et de service à l'usager déjà en place en bibliothèque universitaire : un site de questions/réponses

Mathilde Servet propose la réalisation de campagnes marketing, qui pourraient être pensée pour reconnecter les usagers à la bibliothèque. C'est une pratique courante dans les pays anglo-saxons, où les débats sur la bibliothèque sont passionnés. Il y a deux visions des choses : un groupe qui prône la modernisation de la bibliothèque avec de nouveaux services et une diversification, une ouverture au lien social, à la médiation. L'autre groupe est le farouche défenseur d'une bibliothèque pure, sacralisée, lieu de lecture, mais où il y aurait encore plus de livres, plus récents pour répondre aux demandes et aux besoins. Pour eux, la diversification

32

⁵⁹ DEVAUCHELLE, Bruno. Op. cité, p 13-50.

de l'offre est une véritable dégradation de la bibliothèque, qui n'en mérite alors même plus le nom.⁶⁰

Les bibliothèques françaises sont de plus en plus à l'écoute de leurs publics. Elles agissent en concertation avec lui. L'attention de déplace donc des collections, qui étaient centrales, au public, qui le devient⁶¹.

⁶⁰ SERVET, Mathilde. Op cité. p16

⁶¹ TULEU, Benoît, op. cité, p 137.

Éléments de réponses et construction de nouveaux modèles

Après s'être interrogés sur les attentes du public, notamment en lui laissant le libre accès aux lieux pour observer ses pratiques, les bibliothécaires souhaitent répondre et accompagner ces changement en développant de nouveaux modèles de bibliothèques. Comme l'offre est plus axée sur les services, notamment numériques, que sur les collections, la question du nom se pose. Dans son mémoire, Gwénaëlle Gallou-Marec montre les tensions entre les professionnels des bibliothèques qui pensent que le numérique va complètement faire disparaître l'imprimé, et d'autres qui répondent que ce n'est pas possible étant donné la valeur patrimoniale des ouvrages conservés. 62

L'auteur exprime une opinion à mi-chemin, qui nous semble pour l'instant la plus vraisemblable :

« Elle est aussi le lieu de la mémoire, indispensable à toute société pour évoluer, car cette évolution ne peut s'opérer sans la connaissance du socle qui constitue ses fondements, ses origines. La bibliothèque constitue donc ce lieu unique où les savoirs anciens et nouveaux se confrontent, se complètent, s'enrichissent. Elle est le lieu de la permanence, de la tradition, mais aussi de l'innovation. »⁶³

Nous allons donc nous intéresser de plus près à trois nouveaux modèles que la bibliothèque propose aux usagers afin de répondre à leurs attentes.

3.1 Du côté des bibliothèques publiques : bibliothèque troisième lieu et Idea Store

3.1.1 Le troisième lieu

Concept et origines

C'est le sociologue urbain américain Ray Oldenburg qui est à l'origine du concept de « third place » ou « troisième lieu » en langue française. Il a forgé ce concept au début des années 1980 afin de décrire des lieux où les gens peuvent se réunir et entrer en interaction les uns avec les autres. 64 Il utilise le terme de troisième lieu pour

⁶² GALLOU-MAREC, Gwénaëlle. Op cité, p. 27-31.

⁶³ Ibidem, p.29.

⁶⁴ SERVET, Mathilde. (2009) Les bibliothèques troisième lieu. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbane : ENSSIB. [en ligne] disponible sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf [consulté le 9 septembre 2015]

le différencier du premier lieu, qui est le foyer, ainsi que du second lieu qui est le domaine du travail. Chaque lieu a donc une localisation et des fonctions bien précises. Le troisième lieu permet des interactions, une vie communautaire informelle.

Le troisième lieu est un concept d'origine anglo-saxone.

Oldenburg fixe les caractéristiques des troisièmes lieux :

- un terrain neutre : pas d'obligations, de rôle, le lieu doit être agréable pour tout le monde
- le troisième lieu est un niveleur social : toutes les personnes qui y séjournent s'y trouvent égales, tous peuvent s'y impliquer dans la même mesure
- la conversation; c'est un lieu où la parole est permise, le silence n'est pas réclamé. En général les discussions portent sur des sujets d'intérêts généraux, qui rassemblent et concernent tout le monde. On peut même jouer dans le troisième lieu.
- L'accessibilité : l'amplitude horaire doit être large, car selon Oldenburg, la vie communautaire doit être possible à toute heure.
- Les habitués : le but de troisième lieu est de faire revenir les gens, car ils s'y sentent bien. Au final, ils doivent se familiariser avec les lieux, et ainsi, mieux se les approprier
- la simplicité : c'est un lieu qui doit être tout simplement confortable, et qu'on ose s'approprier. On ne doit pas sentir de distance, de sacralisation. C'est un lieu de vie quotidienne
- un caractère enjoué : il doit favoriser la bonne humeur, puisqu'on s'y sent bien.
 Ainsi, on peut accepter les autres, le troisième lieu devient un terrain de plaisirs et de jeux
- Home-away-from-home : qu'on pourrait traduire par chez soi hors de chez soi. Cette expression signifie qu'on doit y être à l'aise, le troisième lieu doit devenir familier, faire partie de nos habitudes, de nos routines, et qu'on s'y sente un peu comme chez nous ?

Les apports bénéfiques que les gens sont censés retirer des troisièmes lieux sont les suivants :

- de la nouveauté : c'est une expérience pour l'instant encore inédite, et qui se renouvelle à chaque fois puisque les gens ne sont pas forcément toujours les mêmes.
- Des perspectives : le développement de rapports humain. Comme c'est un lieu de rencontre, de sociabilité, tous types de liens, de rapports humains peuvent s'y jouer.
- Un stimulant moral : peut-être est-ce le remède à la grande maladie de notre siècle, la dépression. En effet, nous sommes des êtres sociaux, et donc interagir avec des gens est enrichissant et stimulant. De même, des projets peuvent se profiler au cours des discussions, qu'on n'aurait sans doute pas imaginés sinon.
- La présence de compagnons : comme nous venons de le dire, elle est importante. Mais elle n'est pas obligatoire, on peut venir dans un troisième lieu sans se mêler aux gens. Les échanges découlent vraiment de choix personnels. Il n'y a aucune contrainte, mais de multiples possibilités.
- Le troisième lieu a un rôle politique, ou simplement d'association, il peut être considéré comme un agent de contrôle social et promoteur de valeurs positives
- les gens y retirent du plaisir et/ou de l'amusement

Ces bénéfices sont essentiellement personnels, et amenés par le lien social.

...applicables sous conditions d'adaptation

Avant le concept de troisième lieu, une autre expression forte avait été introduite en France : le « living room de la cité ». En effet, ce qui fonde la bibliothèque troisième lieu, c'est le lien social, le vivre ensemble. Toutes valeurs qui concordent avec la mission de la bibliothèque basée sur la transmission de la culture, de l'information et des connaissances. Pour adapter le troisième lieu en bibliothèque, il faut avoir sérieusement discuté du projet avec des designers et des architectes. On ne peut pas simplement reprendre les locaux peu fonctionnels d'une ancienne bibliothèque de quartier, y installer 3 poufs et espérer que les gens s'y sentent bien. Il faut réaliser quelque chose de construit, de pensé. 65

⁶⁵ SERVET, Mathilde. « La bibliothèque troisième lieu loin des clichés : l'humain au cœur de la bibliothèque » dans dans JACQUET, Amandine (dir). Bibliothèques troisième lieu. Paris : ABF, « Collection Médiathèmes », 2015, p.16-26.

La difficulté d'avoir à réaliser un lieu agréable où l'on se sente chez soi est d'autant plus grande qu'en France, contrairement aux pays anglo-saxons, la bibliothèque est très institutionnalisée, sacralisée. Il convient donc, dans l'adaptation du troisième lieu, de ne pas oublier cet aspect. Il faudra mettre au point une communication adaptée, avec une pédagogie bien construite car la première impression que donnera la bibliothèque troisième lieu sera un sentiment d'étrangeté. 66

En revanche, l'institution ne pose pas vraiment d'obstacle à la transmission culturelle pratiquée par les jeunes, horizontale, hors des limites et des voies prescrites. L'institution fait société. C'est le programme institutionnel qu'il faut adapter. En effet, contrairement à ce qu'on pourrait penser, les gens sont loin d'être contre la pose d'un certain cadre, afin de donner une identité au lieu et d'au moins esquisser le panel des usages possibles.⁶⁷

La bibliothèque troisième lieu pose pour acte central de créer du lien, un lien social dont nous avons grand besoin. Elle a une autre vision de la culture : une culture pour omnivore, pas élitiste mais au contraire populaire. Elle a également vocation à permettre la construction de l'individu à travers des ateliers, des ressources d'autoformation, des apprentissages, notamment par le faire : on apprend en expérimentant. Enfin, elle a vocation a faire œuvre commune grâce à sa dimension participative. Les usagers sont associés à la conception et à la construction de la bibliothèque troisième lieu. Toutes ces aspirations portées par la bibliothèque troisième lieu n'est pas sans rappeler les missions qui sont confiées aux bibliothèques : démocratisation du savoir, accès de tous les publics en bibliothèque, ressources sur les métiers afin de favoriser la formation au long de la vie, développement de la citoyenneté.

La bibliothèque troisième lieu a des ambitions claires, mais ensuite il faut faire du sur-mesure dans sa réalisation. A l'heure actuelle, c'est plus un état d'esprit qu'un modèle. D'ailleurs, ce sont des projets qui coûtent cher, et qui ne seront donc pas immédiatement réalisables à grande échelle. En revanche, cela n'empêche pas de faire des expériences. C'est ce que nous allons voir tout de suite.

⁶⁶ EVANS, Christophe. « Jusqu'où peut-on désinstitutionnaliser la bibliothèque » dans JACQUET, Amandine (dir). Bibliothèques troisième lieu. Paris : ABF, « Collection Médiathèmes », 2015. p.59-60

⁶⁷ ibidem

⁶⁸ SERVET, Mathilde. Dans Bibliothèque troisième lieu (op. cité) p. 32-35.

Exemple de troisième lieu

L'ambition de la bibliothèque troisième lieu est d'être un endroit chaleureux, accueillant, convivial : un peu comme un café. C'est sur cette remarque qu'une expérience va être menée (elle sera inaugurée le 20 novembre 2015). Le réseau des bibliothèques Dunkerquois va devoir fermer son équipement central. Comme le projet politique actuel de la ville de Dunkerque est de redynamiser le centre-ville, une idée d'expérimentation a vu le jour. Le Bateau-Feu est une scène de théâtre nationale, qui a rouvert depuis peu après rénovation. Ce théâtre se pense un peu comme un troisième lieu, puisqu'il est ouvert sur la ville, au public très diversifié. Il n'y a qu'une entrée, la même pour tous (spectateurs, fournisseurs, artistes, personnel). Il est ouvert toute la journée et comporte un café, qui est encore une fois le même pour le public et le personnel.

Le projet est donc d'implanter une petite bibliothèque dans le café du théâtre. C'est un projet minimaliste, mais très cohérent sur le plan médiatique : il va permettre de faire connaître le réseau des bibliothèques et participer à la transformation de son image.⁶⁹

L'Open-bar bibliotheek est un projet hybride nous disent les auteurs⁷⁰, « transgenre », « trans-public » et « trans-rythme ». Il va expérimenter des temps d'ouverture atypiques pour une bibliothèque⁷¹, et des temps d'attente normalement vides dans un théâtre.

Ce projet est vraiment intéressant car extrêmement enrichissant et très peu coûteux, que ce soit en terme d'espace, d'investissement de mobilier ou de personnel. Le bibliothécaire sera installé à une table du café avec son ordinateur prêt à faire de l'accueil, du renseignement, du prêt et du retour. Il y aura des rayonnages et 5 bacs mobiles, ainsi que de la presse. Comme la bibliothèque sera un peu moins ouverte que le café, tout sera rangé dans un réduit en attendant le bibliothécaire pour l'ouverture.

Tout sera modulable pour que des artistes, puissent venir installer des expositions pour accompagner la démarche. Les collections seront loin d'être exhaustive, mais en rapport avec le développement durable et les modes de vie urbains pour faire écho au Learning center ville durable, et avec les arts, puisqu'elles se trouveront dans un théâtre. Il y aura souvent des acquisitions pour coller à l'actualité.

⁶⁹ DUMOULiN, Amaël, DU VAL, Jean-Luc. « Open bar bibliotheek au Bateau » Feu dans JACQUET, Amandine (dir). Bibliothèques troisième lieu. Paris : ABF, « Collection Médiathèmes », 2015. p.83-88

⁷⁰ ibidem

⁷¹ Dans les faits, cela n'a pas l'air d'être vraiment le cas car les horaires affichés sur les plaquettes de communication sont les suivants : du mardi au vendredi de 12h à 18h. Peut-être y aura-t-il des ouvertures ponctuelles les soirs de spectacles, mais ce n'est mentionné nulle part.

L'Open-bar bibliotheek sera inscrite dans le réseau des bibliothèques de Dunkerque, avec les mêmes modalités. Mais le but ici est d'en faire un lieu de rencontre de convivialité, de discussions. Le cadre du café s'y prête parfaitement. Des ateliers manuels variés y seront également proposés.

Cette expérience change la perception du visiteur pour le bibliothécaire, car celuici est à la fois un usager, un visiteur, un spectateur et un client.⁷²

Cette expérience de troisième lieu sera également propice a une grande opération de communication. Bref, c'est un parfait laboratoire pour une première expérience, et, qui plus est, ne représenta pas un coût budgétaire important : 7500€ pour le matériel et la communication et 2000€ en abonnement journaux +0,8 à 1,5 équivalent temps plein pour le personnel.

3.1.2 l'Idea Store

Le modèle des Idea Stores n'ayant pas essaimé en dehors du projet initial, nous étudierons à la fois l'objet et le concept.⁷³

La naissance du concept des Ideas Stores a eu lieu en 1999 ; Celui-ci part du constat que les bibliothèques se trouvant dans Tower Hamlets sont largement sous-exploitées. Tower Hamlets est un quartier de Londres fortement cosmopolite (45% de la population n'est pas blanche), rassemblant 215 000 habitants dont les caractéristiques sociales varient d'un extrême à l'autre.

La fréquentation des bibliothèques était alors très faible dans cet arrondissement (20% de la population, soit 30% de moins que dans d'autres régions). Pour éviter que les bibliothèques ne ferment irrémédiablement, leurs responsables ont entamé une vaste opération de marketing visant à comprendre les besoins et attentes des habitants.

Les résultats étaient les suivants :

98% des gens considéraient que les bibliothèques étaient importantes, mais trop vieillotes et mal situées. Ils souhaitaient donc : de nouveaux locaux, situés à des endroits plus accessibles ; un équipement numérique important (seulement 31% de la population avait accès à internet) et des collections enrichies.

-

⁷² ibidem

⁷³ DOGLIANI, Sergio. Les idea Stores. Bulletin des bibliothèques de France, n° 1, 2008. [en ligne] disponible sur : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013 [consulté le 09 septembre 2015]

Devant la sous-utilisation du service de formation pour adulte presque moribond (moins de 5% de la population l'utilisait) il est décidé de nouer un partenariat entre lui et la bibliothèque. Ainsi, des formations sont disponibles dans les nouveaux locaux.

Un autre souhait était de pouvoir accéder facilement à d'autres services de la vie quotidienne depuis la bibliothèque (la poste, la banque, les transports en communs par exemple). On construit donc de grands bâtiments chics, colorés, lumineux et stimulants, à l'allure fun, en les localisant sur les rues principales, à proximité d'offres de services. Les horaires d'ouverture sont largement agrandis : on passe de 46 heures d'ouverture par semaine à 71 heures, répartis 7 jours sur 7h de 9h à 21heures.

Ils se sont ensuite attachés à améliorer l'expérience vécu dans ces lieux. On va donc revisiter les règles : il est maintenant possible de boire, de manger, de faire du bruit, de téléphoner. On veut rendre l'endroit accueillant pour tous, que toutes les communautés se l'approprient, et ça marche. En effet, la cohésion sociale est au cœur du projet, le but étant aussi de redynamiser le quartier de Tower Hamlets et de faire reculer le chômage et l'analphabétisme.

On s'inspire du monde du commerce pour faire évoluer les équipes : des postes de « chefs de rayons » sont mis en place, et tout le personnel porte le même uniforme pour être facilement identifiable. Le but est que chaque membre de l'équipe puisse répondre aux questions de bases, sans renvoyer les gens vers d'autres services. Il est à noter qu'il ne s'agit pas de professionnels de l'information ou de la documentation, mais de jeunes gens recrutés localement pour leurs compétences linguistiques notamment.

En 2002, le premier Idea Store est lancé, l'Idea Store Bow. Il est ouvert 7 jours sur 7 avec un accès homogène à tous les services. On a forgé un nouveau nom, sorte de marque de fabrique afin de lui donner une image neuve, sympathique : on veut désinstitutionnaliser les lieux, dissimuler dans un premier temps leur caractère de service public auquel beaucoup associent une mauvaise image.

Le fonds a été largement renouvelé, en intégrant une grande part de CD, DVD et romans (un fonds en langues étrangères a été développé pour les communautés).

Pour récapituler, voici l'offre de services proposés à l'Idea Store Bow, répartis entre gratuits et payants :

Services gratuits	Services payants
• un accès libre à Internet ;	• un apprentissage tout au long de la vie (éducation,
• le prêt de livres	orientation, apprentissage familial, conseils);
	des services d'information et de soutien scolaire ;
	• prêt de DVD, CD, cédéroms ;
	• un parc informatique moderne ;
	• un espace d'expositions, de concerts ;
	• un café et une garderie

Dès l'ouverture, le bilan a été très positif : le taux de fréquentation a triplé, les prêts ont augmenté de 35% de les inscriptions aux cours ont été multipliées par deux.

Le projet incluait la construction de 7 Idea Stores. 5 sont déjà en fonction : Bow (ouvert en mai 2002) ; Chrisp Street (ouvert le 19 juillet 2004) ; Whitechapel (ouvert le 22 septembre 2005) ; Canary Wharf (ouvert le 16 mars 2006) ; Watney Market (ouvert le 14 mai 2013).

Il reste donc à construire ceux de Bethnal Creen et d'Isle of Dogs.

Le projet n'est donc pas encore terminé, mais le premier bilan est très positif :

La baisse de la fréquentation a été stoppée, et elle est en très nette hausse (multiplication par 3 dans certains Idea Stores), tandis que les inscriptions aux cours et les prêts ont été multipliés par deux. L'offre d'accès à internet est largement utilisée, et l'implantation des Idea Stores participent à la vie économique et sociale du quartier. Enfin, les gens sont respectueux envers les lieux et le matériel.

Les nouvelles activités amènent de nouveaux publics, mais il faut faire attention à ne pas perdre l'ancien pour autant. Sergio Dogliani interpelle sur ce point dans sont article. Il évoque aussi l'image que l'Idea Store s'est construite malgré elle : ce serait un lieu pour les jeunes. Or, c'est un point qu'il faudra rectifier, car si la venue des jeunes est bien une victoire, il ne faut pas pour autant que les reste des populations n'ose plus venir!

Cette interprétation de la bibliothèque d'aujourd'hui ne peut pas être appliquée telle quelle dans n'importe quel endroit. Il faut bien garder à l'esprit qu'une longue période d'enquête et de concertation auprès de la population locale a été nécessaire à la définition du projet.

D'aucuns pourraient même se demander si une telle forme de bibliothèque peut encore en être une. Les activités qu'elle proposent reposent en grande partie sur son partenariat avec le centre de formation.

3.2. Du côté des bibliothèques universitaires : le Learning Center

3.2.1 Concept et définition

Le concept de Learning Center⁷⁴est apparu dans les années 1990, en Amérique du Nord et en Grande Bretagne avant qu'on en retrouve un aux Pays-Bas, et cela fait maintenant vingt ans qu'il se répand en Europe.

En France, on pourrait le définir ainsi :

« Les universités françaises commencent à se l'approprier selon des modalités conduisant à des réalisations diverses, mais qui présentent des caractéristiques communes : la combinaison d'espaces de travail, d'équipements technologiques, de ressources documentaires et de services aux usagers intégrant l'enseignement, l'appropriation des connaissances et l'apprentissage à des rythmes adaptés aux capacités de chacun. Au-delà de sa traditionnelle mission documentaire, la bibliothèque est appelée à remplir une mission pédagogique, d'apprentissage des technologies, de sociabilité et d'ouverture culturelle. »75

Ce phénomène de concentration des collections et des services en milieu universitaire devient rapidement assez populaire pour que l'Organisation internationale de normalisation le remarque et décide de le définir sous la norme suivante :

« zone de la bibliothèque dédiée aux objectifs d'apprentissage des connaissances. Elle intègre le plus souvent la bibliothèque et les services liés aux nouvelles technologies, avec dans la plupart des cas, un réseau sans fil, des équipements multimédias et des services d'aide aux utilisateurs par des bibliothécaires ou des spécialistes des technologies. Un *learning center* peut-être, selon les cas, un équipement distinct, à l'intérieur ou à l'extérieur de la bibliothèque, ou une partie intégrante de la bibliothèque ». ⁷⁶

Donc selon cette norme, le learning center serait un lieu de la bibliothèque universitaire, il ne la remplacerait pas. Cela ne sous semble plus vraiment être le cas

⁷⁴ On peut également l'écrire à la française *Learning Centre*, mais nous tâcherons de garder l'appellation américaine de *Learning Center*. Quoi qu'il en soit, le concept ne change pas.

⁷⁵ VAN DOOREN, Bruno. « Les bibliothèques universitaires et la recherche : un paysage en cours de transformation » dans ALIX, Yves (dir). *Bibliothèques en France. 1998-2013*. Paris : Éditions du Cercle de la Libraire, « Collection Bibliothèques », 2013, p.74.

⁷⁶ TULEU, Benoît, op. cité, p 137.

maintenant. Comme le dit Sylvère Mercier, il semble que les learning center soit des bibliothèques universitaires modernes.⁷⁷

Bruno Devauchelle, quant à lui, note que les concepts de e-learning (toute forme d'apprentissage intégrant internet ou des outils informatiques) et de learning center (l'évolution possible d'une bibliothèque universitaire comme lieu d'apprentissage et plus seulement de consultation) n'ont vraiment fait leur apparition dans les débats médiatisés qu'autour de 2010, alors qu'effectivement, ils n'avaient rien d'inédit. Il ajoute que si l'effet de mode et de nouveauté a séduit les médias qui aiment suivre les évolutions sociétales, il a été moins convainquant pour le monde de l'enseignement, et on n'y est pas encore du tout dans les bibliothèques universitaires⁷⁸.

Le concept du learning center a été très popularisé et étudié en France à l'occasion de la sortie de 2 rapports sur le sujet, publiés en 2009 et 2011. Ce sont les rapports suivants :

- Les Learning centres : un modèle international de bibliothèque intégrée à
 l'enseignement et à la recherche de Suzanne Jouguelet (2009)
- Le rapport d'étude <u>Mettre en place un Learning Centre, enjeux et problématiques</u> rédigé par des présidents d'université écrit conjointement avec la Caisse des Dépôts.(2011)

Il n'existe pas une définition générale capable de décrire entièrement le concept de Learning Center. On n'a d'ailleurs pas réussi à trouver de traduction française satisfaisante. Les québécois parlent de « carrefour de l'apprentissage » ou de « carrefour de l'information ». Suzanne Jouguelet, elle, a proposé « centre de ressources pour l'information et la recherche ». Cette dernière nous explique que « l'intégration entre l'enseignement (teaching), l'acquisition de connaissances (learning), la documentation et la formation aux technologies (training) est au cœur de cette notion qui renouvelle la conception de la relation entre formation et bibliothèques. »⁷⁹

⁷⁷ http://www.bibliobsession.net/2010/01/20/les-learning-centres-sont-des-bibliotheques-universitaires-modernes/

⁷⁸ DEVAUCHELLE, Bruno. Op cité, p31.

⁷⁹ CARBONE, Pierre. (2011) *Créer un learning centre : pourquoi ? Comment ?* . Notes rassemblées lors d'une journée d'étude organisée par Mediamix. [en ligne]. Disponible sur : http://liber-libri.blogspot.fr/2011/06/creer-un-learning-centre-pourquoi.html [consulté le 9 septembre 2015]

Nous pouvons cependant identifier des traits forts dans chacun des modèles existants, et qui semblent toujours revenir :

- Des lieux aménagés, confortables, agréables et bien signalés. Des lieux flexibles qui doivent être toujours ouverts, et qui peuvent évoluer avec les exigences des étudiants ainsi que leurs besoins
- Une offre de services multiples et intégrés au lieu, ainsi que des ressources multisupports abondantes. Le Learning center collecte, conserve et donne accès au savoir.
- Un personnel compétent dans les domaines de la documentation, des TICE et de la pédagogie, qui peut s'adapter et se former et qui est accompagnant
- Une réinvention constante, une évaluation qui permet une rapide adaptation dans les services proposés et orientations poursuivies
- des expérimentations et innovations

3.2.2 Positionnement des bibliothèques universitaires françaises par rapport au concept de Learning Center

Depuis 1990, les bibliothèques universitaires font beaucoup d'efforts pour rattraper leur retard. De nouveaux bâtiments sont construits, d'autres se voient dotés d'annexes ou bénéficient d'une restructuration. Ainsi, la surface occupée par les bibliothèques universitaires françaises a presque doublé entre 1990 et 2010. Mais on n'est toujours pas au niveau des pays comparables à la France, qui comptent en moyenne 1 place pour 5 étudiants. En 1995, nous avions 1 place pour 18 étudiants, 1 pour 14 en 2000 et 1 place pour 11 étudiants en 2010. Cependant, ceci constitue une moyenne, et la situation est contrastée sur l'ensemble du territoire. En règle général, les conditions d'étude sont plus satisfaisantes que cela.

Des plans ministériels, tels que Université 2000 (de 1991 à 1995) ou U3M⁸⁰, ont permis d'améliorer les conditions d'accueil en ce qui concerne le premier plan, et de renforcer les liens entre université, recherche et entreprise pour le second.

⁸⁰ Université pour le 3ème Millénaire.

Les services ont tenté de s'adapter pour mieux répondre aux besoins de leurs publics. Une proportion plus importante d'ouvrages ont été mis en libre accès, même si on reste loin du modèle anglo-saxon de magasin ouvert. Les horaires d'ouverture ont un peu augmenté également, passant de 50 heures par semaine au milieu des années 1990, contre 58 heures par semaine aujourd'hui. Sachant que l'objectif à atteindre aurait du être de 60 heures par semaine en 1989, cela s'explique par le nombre de jours de congés élevés que doivent prendre les personnels, ainsi qu'un refus d'ouvrir les lieux en assurant un service réduit pour ne pas nuire à la qualité de la prestation. De plus, la période d'enseignement est très réduite : 25 semaines par an, dont 6 de congés⁸¹.

La mission de formation à la recherche documentaire a pris la forme du C2i (certificat d'informatique et d'internet), mais celui-ci reste facultatif.

La bibliothèque universitaire se laisserait bien séduire par le modèle du learning center, mais elle est freinée sur le plan numérique. Il y a une véritable lenteur dans la réflexion concernant la généralisation du numérique, à laquelle vient s'ajouter un décalage entre les décisions d'intention et la mise en application : « en relisant nombre d'écrits sur la place de l'informatique et d'internet publiés entre 1997 et 2002, on s'aperçoit que les intentions présentes dans ces textes se sont heurtées à des réalités en décalage. »⁸²

Les lieux de savoirs sont dirigés depuis longtemps par des gens au profil culturel et intellectuel particulier, pour qui l'écrit et le livre constituent la culture légitime. Ce faisant, ils résistent à l'entrée du numérique dans le monde du savoir. Pourtant, peu à peu, l'idéologie progressiste avance, même si cela prend un temps énorme par rapport au reste de la société. Cela fais donc quarante ans que l'on réfléchi à la place des nouvelles technologies dans l'enseignement. C'est en 2010 que la prise de conscience est réelle, lorsque l'on voit comment le numérique peut-être mis au service des lieux de savoirs. Mais là encore, on se pose des questions plutôt que de prendre des décisions. Finalement, le développement du numérique dans les lieux de savoir se fait sur un mode incitatif, on cède à l'innovation, mais du coup on ne prévoit pas de plan de déploiement cohérent, ciblé et avec des objectifs précis. On se contente de laisser faire quelques établissements pilotes, et ensuite, depuis ce cas particulier, on essaie de généraliser. Bruno Devauchelle le dit ainsi :

⁸¹ VAN DOOREN, Bruno. Op cité, p.57-73.

⁸² DEVAUCHELLE, Bruno. Op cité. p.65.

« cette stratégie marque en fait une hésitation sur plusieurs facteurs de résistance. C'est ce qui a amené les responsables politiques à une frilosité, préférant encourager les initiatives, pour tenter ensuite de les transférer à tous, plutôt que de définir une ligne globale dans laquelle chaque unité aurait pu s'investir. 83»

C'est une des raisons qui peut expliquer le peu de projets type learning center dans les bibliothèques universitaires françaises.

3.2.3 Quelques points de vigilance si l'on veut créer un Learning center en France

Pour dresser la liste de ces recommandations, nous nous appuierons pour une très large part sur le rapport de 2011 : Mettre en place un Learning centre : enjeux et problématiques84

Le learning center est plus qu'un équipement, c'est un outil stratégique. Pour que cet outil fonctionne, il faut réussir à faire travailler ensemble, à regrouper des services qui jusqu'à maintenant sont presque toujours indépendants en France : les services documentaires, les TIC(E) (= la DSI le plus souvent) et l'équipe pédagogique. Ils vont devoir travailler ensemble pour rendre service à l'usager, quelque soit sa fonction.

Le Learning Center est un outil d'abord pensé en direction des étudiants. Il faudra donc rester vigilants sur les nouvelles formes d'apprentissage auxquelles ils doivent faire face, ainsi qu'à leurs pratiques et comportements marquants. Ces observations permettront de faire évoluer le lieu selon leurs besoins.

Si différentes structures ou responsabilités s'impliquent dans le projet de Learning Center, il est nécessaire de bien connaître les attentes de chacun, et quels sont leurs engagements. S'il y a vraiment beaucoup d'acteurs, la création d'un comité de pilotage peut s'avérer être une idée judicieuse. Le Learning center n'est pas un projet anodin. Il ne peut pas être porté uniquement par le service de documentation, il doit l'être au plus haut niveau.

⁸³ DEVAUCHELLE, Bruno. Op cité. p.68.

⁸⁴ CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE et CAISSE DES DEPOTS. (2011) Rapport d'études -Mettre en place un Learning Centre. Enjeux et problématiques. [en ligne] disponible sur : http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/09/Rapport-learning-centre1.pdf [consulté le 9 septembre 2015]

Il faut mettre en place un plan de communication adapté, en interne et en externe. En interne, pour motiver les équipes afin qu'elles travaillent dans le bon sens, en toute connaissance de cause. En externe, pour toucher son public cible, afin qu'il soit au rendez-vous lors de l'ouverture. Il faut montrer que c'est innovant pour en faire un pôle d'attractivité.

I'image est primordiale : il faut trouver un nom, qui va permettre une meilleure appropriation par les usagers. On appelle cela le « branding »

Si on a le budget, il peut être intéressant de recruter un communiquant et/ou un graphiste pour gérer ce volet.

Les horaires d'ouverture doivent correspondre aux besoins. Ce n'est pas parce qu'on est un Learning Center qu'il faut ouvrir jusqu'à minuit si personne ne vient jamais après 20h30.

Si possible, favoriser l'aspect « lieu de vie » en implantant des services marchands.

La taille et l'organisation du lieu sont primordiales ! Il faut une véritable réflexion derrière l'aménagement du lieu. Il peut être intéressant de faire participer les publics concernés à cette réflexion (personnel comme étudiants et autres publics s'il y en a). Ainsi, on ne se retrouvera pas avec un bel équipement tout neuf mais vide faute d'espaces fonctionnels et attirants.

Il faut penser à prévoir suffisamment de personnel TIC pour que l'ensemble de l'équipement fonctionne bien. Il est difficile de se défaire d'une mauvais impression une fois qu'elle est donnée.

Définir les rôles et missions précis des personnels, dès le début est quelque chose d'essentiel. Il faut également anticiper les mutations qui vont avoir lieu, et donc prévoir un volet formation. Il faut créer une synergie dans l'équipe, qui va être soumise à des situations qu'elle ne maîtrise pas encore.

Cependant, on ne doit pas perdre de vue que certaines personnes ne sont pas adaptables du tout, et qu'il faudra prévoir des solutions adaptées en terme de ressources humaines pour éviter de se retrouver dans des situations insupportables pour tout le monde.

Le lieu doit être flexible et adaptable, car les pratiques des différents publics évoluent rapidement. Nombre de bibliothèques universitaires à l'heure actuelle sont vieillissantes et peu à même d'être remaniées sans coût financier important.

Justement, nous arrivons au point évident, les questions d'ordre financier : il faut tout anticiper à long terme, que ce soit pour le budget d'investissement ou pour celui de fonctionnement. La vision doit être globale. D'autant que la France est en retard en terme d'équipement TIC par rapport aux autres pays européen équivalents. C'est un gros poste de dépense.

Pour finir, s'imposer la mise en point d'un processus d'évaluation avec des indicateurs qui mesurerons l'impact et la réussite du projet du point de vue de l'utilisateur comme de l'administration permettra des réajustements pertinents et rapide le cas échéant.

3.2.4 exemple d'un Learning center européen : le Rolex Learning

Cécile Vettoruzzo a fondé son mémoire d'étude sur l'observation du Rolex Learning Center de Lausanne, et Christophe Hugot en a fait un compte rendu. Nous nous appuierons sur leurs écrits pour en faire une rapide analyse.⁸⁵

Le Rolex Learning Center de Lausanne est très connu, et il a fait couler beaucoup d'encre, que ce soit dans la presse spécialisée ou les revues d'architecture. Effectivement, cette architecture novatrice et très remarquable. Elle figure une nouvelle conception architecturale de la bibliothèque. Mais elle ne fait pas tout : y'a-t-il vraiment des nouveaux usages ?

Un projet qui respecte les « codes » du concept de Learning center

Cette réalisation, en tant que projet innovant, va valoriser l'EPLF de Lausanne. Il agit en tant que totem, que vitrine de d'exposition. C'est également un lieu central sur un campus éclaté, et qui sert en même temps de porte d'entrée. Il se veut être un lieu de rassemblement entre les étudiants, les enseignants et les chercheurs, favorisant ainsi les échangeurs.

⁸⁵ HUGOT, Christophe. (2014) Le Learning centre de Lausanne : espace pensé, espace vécu, espace projeté. Compte rendu du Mémoire d'étude de Cécile Vettoruzzo, Le Learning centre de Lausanne : prototype de la bibliothèque du futur ?, enssib, 2013. [en ligne]. Disponible sur : http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2014/05/learning-center-lausanne [consulté le 9 septembre 2015]

Il offre une multitude de services et de possibilités dans le même espace : une bibliothèque, un auditorium, un restaurant, une cafétéria, une librairie, une banque, les bureaux des anciens élèves, le bureau d'orientation (un centre de carrière), l'association des étudiants de l'EPLF, les espaces de travail du personnel de la bibliothèque, les bureaux du CRAFT20 et les Presses Universitaires de l'EPFL.

La bibliothèque propose de nombreuses ressources numériques, issues de la fusion de 9 structures documentaires autrefois dispersées sur le campus. 98% du fonds documentaire est en libre accès. On y vient surtout pour chercher une des 840 places de travail disposant de wifi et de prises électriques. En revanche, il n'y a que 10 postes informatiques intégrés mis à disposition des usagers. Il faut venir avec son matériel. Il y a également des bulles de verre pour le travail en groupe.

Conçu de plein pied, le bâtiment fait 22 200m² : y a beaucoup d'espace. On peut aussi bien venir travailler que s'y détendre. Comme la surface est grande, il est possible de travailler avec des amis tout comme de profiter d'un espace personnel calme et intime. Le Rolex Learning center de Lausanne souhaite ainsi mêler sphère publique et sphère privée, en laissant les gens libres d'aller de l'une à l'autre.

L'espace est à découvrir, c'est un espace-paysage où l'usager peut faire luimême les liens. Il n'y a pas de mur, dans une volonté d'inviter aux rencontres et à la sérendipité.

Le lieu est ouvert 7 jours sur 7, de 7h à minuit, et l'autonomie est privilégiée : les prêts et retours sont automatisés.

Mais ces codes, s'ils sont mal maîtrisés, peuvent se révéler dérangeants

Malgré cette belle carapace, le Rolex Learning Center reste une bibliothèque, et l'affiche clairement dès l'entrée « silence, les étudiants travaillent ! »

Les étudiants le trouvent beau, mais regrettent le manque de places, surtout pour le travail en groupe. En effet, de nombreux externes viennent profiter du lieu. Cela ne plaît pas vraiment aux élèves qui préfèreraient rester entre eux. C'est un premier échec pour un lieu qui se veut vecteur d'échange. Puis deuxième échec, car les enseignants chercheurs ne viennent pas non plus. Il est situé trop loin de leurs labos.

Et quoi qu'il en soit, ils préfèrent le calme et l'intimité de leurs laboratoires ou salles d'études. Les synergies espérées ne se créent donc pas.

Les personnels se plaignent que la structure du bâtiment n'est pas du tout adaptée à leurs besoins de travail. Les architectes ont pensé uniquement aux usagers, ce qui est plutôt dommageable. Le personnel manque donc de place pour travailler, alors qu'à l'inverse, il y en a trop pour se promener : 50% de l'espace est dévolu à la circulation !

De plus, le manque de signalétique provoque des errances chez les usagers, mais pas dans le bon sens du terme, ils s'y perdent littéralement. Le lieu est trop ouvert, statique, figé.

Au final, la fonctionnalité est moyenne, il y a une juxtaposition de beaucoup de concepts, mais pas de réelle adaptation aux usagers, qui souhaitent avant tout travailler dans le calme.

Enfin, on n'y retrouve pas la dimension « learning » : il n'y a pas d'espaces de formation, pas d'outils de formation.

Le Rolex Learning Center de Lausanne est donc un prototype. Et son échec à être un véritable Learning le renvoie au statut de bibliothèque étrange, un objet design, mais pas aussi innovant qu'annoncé.

3.3. Un Learning Center hors campus, le cas du Learning Center Ville Durable de Dunkerque

3.3.1 Le contexte⁸⁶

Le Conseil régional Nord-Pas de Calais est à l'initiative du projet de développement de 4 Learning Centers thématiques sur le territoire. Ceux-ci sont inscrits au Contrat de projets État Région 2007-2013⁸⁷ et dans le plan campus⁸⁸.

⁸⁶ http://learningcenters.nordpasdecalais.fr/learning-centers-pourquoi

⁸⁷ Un contrat de plan État-région (CPER), anciennement contrat de projets État-Région, est, en France, un document par lequel l'État et une région s'engagent sur la programmation et le financement pluriannuels de projets importants tels que la création d'infrastructures ou le soutien à des filières d'avenir. D'une durée de sept ans, les contrats de projets État-région succèdent aux contrats de plan créés par la loi du 29 juillet 1982, portant réforme de la planification, que l'on doit à Michel Rocard. Le gouvernement, par l'intermédiaire du préfet de région représenté par son secrétaire général aux affaires régionales (SGAR), s'accorde avec l'exécutif de la région sur la réalisation de projets relatifs à l'aménagement du territoire régional et sur la part de chaque entité dans le financement. D'autres collectivités (conseils généraux, communautés urbaines...) peuvent s'associer à un CPER à condition de contribuer au financement des projets qui les concernent. (wikipedia)

⁸⁸ Le Plan Campus ou Opération Campus est un projet du gouvernement Fillon annoncé en janvier 2008 par la

Ce réseau doit accompagner la transition vers une société et une économie fondées sur la connaissance.

Les Learning Centers s'appuient sur les dynamiques des collectivités territoriales et des universités régionales et se déclinent en 4 thèmes :

- les faits religieux à l'Abbaye de Vaucelles,
- l'innovation à l'université de Lille 1,
- l'archéologie / égyptologie à l'université de Lille 3,
- la ville durable à Dunkerque

Ils sont innovants pour trois raisons:

- Chacun d'eux développe une thématique spécifique en fonction de son implantation et selon les compétences qui l'environnent, qu'elles soient universitaires, économiques, sociales, politiques ou culturelles. A terme, d'autres Learning centers thématiques pourront venir s'ajouter à ce réseau. Il s'agit là d'une démarche unique en France.
- La nature des publics qu'ils visent est plurielle.
- Il existe une volonté réelle de faire d'eux les supports d'une attractivité territoriale, culturelle et socio-économique renforcée.

Tous n'en sont pas aujourd'hui au même point de développement, que ce soit au niveau architectural ou sur le plan du développement intellectuel du projet.

Cependant, ils partagent tous les mêmes objectifs : développer et partager les connaissances, diffuser, promouvoir et produire des savoirs au moyen d'échanges, de débats. Le but est de permettre un véritable espace de dialogue entre le monde de la recherche, de l'expertise et le débat citoyen. Chacun des learning centers offrira un cadre, un lieu pour accueillir cet échange au sein d'un équipement contemporain, attractif, confortable et multiples.

A travers ces projets, l'ambition du Conseil Régional Nord-Pas de Calais est de situer la région comme leader européen dans le domaine des outils et pratiques en formation numérique. Les Learning Centers vont donc avoir pour objectifs de

ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Valérie Pécresse.

Il a pour objectif de faire émerger en France douze pôles universitaires d'excellence de niveau international, grâce à des dotations exceptionnelles. Les projets rassemblaient en général plusieurs universités regroupées dans un PRES (pôle de recherche et d'enseignement supérieur) (wikipédia)

développer des médias pédagogiques. Il pourra s'agir par exemple de conférencesdébat ou d'expositions.

On retrouve dans les objectifs poursuivis les points clés que nous avons identifiés plus haut comme étant communs au projets de Learning centers.

Maintenant que le cadre est posé, nous allons nous intéresser plus particulièrement au Learning center Ville durable situé à Dunkerque⁸⁹

Le projet

Sur ce projet, la région a laissé les commandes à la Communauté Urbaine de Dunkerque, qui souhaitait regrouper sur un même lieu des professionnels et des outils culturels sur le thème du développement durable urbain.

C'est un ancien entrepôt sucrier qui a accueilli le projet de la « Halle aux sucres » développé par la CUD. Il date de la fin du XIXème siècle, et servait à stocker le sucre en attente d'exportation. Il a ensuite été utilisé pour le stockage du café à partir de 1965 avant d'être désaffecté en 1990. Le projet est financé par la Région, le département du Nord et l'Europe. La réhabilitation du bâtiment à commencé en octobre 2011, pour une ouverture au public en juin 2015.

Le but de cette implantation est de ramener de la vie sur le môle, qui était un lieu purement industriel, aujourd'hui vide à l'exception d'un collectif d'artistes, Fructôse, qui a profité des immenses bâtiments vides, et de la Halle aux sucres. Un projet de patinoire est aussi en cours.

La Halle aux sucres est un pôle de ressources et d'expertise sur le thème de la ville durable car elle rassemble des services opérationnels, d'étude, de conservation et de transmission des savoirs liés aux questions urbaines, tout en provoquant la rencontre avec le citoyen qui visite et habite les différents espaces qui sont dédiés au public. On a donc, en plus de Learning center, l'Agence d'urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR), l'Institut national spécialisé d'études territoriales (INSET, institut du CNFPT), les Archives d'agglomération, ainsi

⁸⁹ TRUQUET, Elisabeth. Information et territoires. Pôle 1. Le Learning center Ville durable. *Documentaliste* [en ligne], 2013, 49 (4), p. 34-35. Disponible sur : http://www.adbs.fr/information-et-territoires-pole-1-le-learning-center-ville-durable-125141.htm?RH=REVUE [consulté le 9 septembre 2015]

que les services de la Communauté Urbaine de Dunkerque en charge de l'aménagement, de l'habitat et du cadre de vie.

l'équipe

L'équipe du Learning center Ville durable s'articule autour de 4 pôles principaux :

- la gestion des ressources documentaires
- les relations avec les publics
- la programmation culturelle
- la valorisation de la formation et de la recherche

Il y a également un comité d'orientation stratégique, dirigé par Thierry Paquot, philosophe de l'urbain, ainsi qu'une équipe de coordination scientifique.

L'offre

Des outils de compréhension du développement durable urbain seront mis à la disposition d'un large public, afin que chacun puisse s'approprier plus facilement les grands enjeux de la ville de demain.

Le Learning center, accessible sur place ou à distance au moyen d'un portail internet, 90 se divise en plusieurs points

Un dispositif d'accueil et d'accompagnement pour guider les visiteurs dans les différents usages qu'ils voudraient faire du lieu (recherches, travail, promenade, pause...): une médiation de qualité, des espaces accessibles et multiples ; pour le travail en groupe, salle pédagogique, salle d'animation, espaces de lecture et de consultation, salle de travail documentaire, espace de vie et de convivialité, de pause, service de restauration avec la cafétéria et le restaurant. Il y aura également un important équipement numérique: ordinateurs, tablettes, liseuses, TBI, visioconférence, vidéoprojection, wifi dans tout le bâtiment, portail internet avec des espaces virtuels personnalisés.

<u>Un programme scientifique</u>: bien que ce ne soit pas un learning center universitaire, un socle scientifique semblait indispensable. Des rapports étroits seront entretenus avec le monde universitaire, les pôles de recherche. Une programmation scientifique annuelle est mise en place et un accueil de doctorants est possible. Un cercle d'experts professionnels restera en lien avec le conseil scientifique pour actualiser le discours sur la ville de demain

⁹⁰ http://www.halleauxsucres.com/ première version du site, encore peu fonctionnelle.

<u>Une exposition de référence</u> développée sur 1000m² répartis sur 3 niveaux permettra de découvrir des réponses aux questions telles que : « qu'est ce que la ville durable ? Comment la construire ? ». Elle se déroulera sur une multiplicité de support, et suppose une visite active.

Un centre de ressources multimédia, accessible sur place et à distance, avec beaucoup de ressources numériques. Il doit fonctionner en réseau avec les différentes structures productrices de contenu. Les collections s'organisent autour de plusieurs niveaux de lectures, afin que chacun puisse s'y retrouver. Il y en a dans tous les espaces de vie.

De plus, ce centre de ressources a du avoir une vrai démarche intellectuelle d'organisation des savoirs, car ce n'est pas la Dewey qui a été retenue pour le plan de classement, mais 12 thématiques reliées à la ville durable.

<u>Des actions éducatives</u>, qui doivent favoriser l'échange (ateliers, projections, débats)

<u>Un programme culturel annuel</u>, qui organise les expositions temporaires et journées d'études, conférences ...

Une méthodologie particulière

Le souhait du learning center ville durable et de la CUD était de rester en phase avec les usages des publics, et proche de leurs besoins. Elle a donc fait faire une expertise des infrastructures numériques du bâtiment, qui a d'ailleurs accompagné sa mise en place. Des évolutions sont déjà envisagées en relation avec les pratiques constatées.

Les citoyens ont été impliqués dans le projet avant même l'ouverture du lieu grâce à une démarche de type focus group, qui permet d'adapter l'offre à la demande. Ainsi, les attentes des publics ont été recueillies en amont, et serviront à alimenter le projet d'établissement.

Récapitulatif des espaces

- Une exposition de référence
- Le grand chantier : un espace ludique pour les jeunes publics connecté à l'exposition de référence

- Un espace d'exposition temporaire : tous les 6 mois, le Learning center propose d'approfondir une nouvelle thématique dans un espace de 250m²
- Le centre de ressources multimédia : accessible sur place et à distance (via le portail web) connecté et numérique. Des espaces de consultation seront également disséminés au sein des expositions et des espaces ouverts
- Les espaces ouverts : l'espace actualités, le forum, l'auditorium et bien d'autres espaces seront ouverts aux publics et accueilleront activités pédagogiques, scientifiques, culturelles et événementielles.

Le forum accueille

- Une maquette interactive de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de ses environs de 7x3m, au 1/5000
- Un dispositif visuel et sonore retraçant l'histoire de la Halle aux sucres
- Des espaces de convivialité : cafétéria, restaurant, patio.

Conclusion

Il est curieux de constater que les bibliothèques, après avoir joué un si grand rôle dans la société, se soit laissées dépasser de cette manière, et surtout, la première stupeur passée, n'aient réagi que si tardivement. Malheureusement, cela s'explique aussi par des enjeux financiers : ce sont des équipements qui coûtent très cher, et on sait comme la culture est le premier budget qu'on allège quand il manque de l'argent ailleurs.

Cependant, on peut se réjouir du regain de vitalité dont elles font preuve. Les projets qui sont à l'œuvre actuellement sont de beaux projets, qui créent ce lien dont notre société a tant besoin. Ce sont des projets ambitieux aussi, et il faut reconnaître aux lieux de savoir qui osent franchir le pas qu'ils n'ont pas froid aux yeux. Cela suppose de nouvelles pratiques, une nouvelle organisation, un nouveau fonctionnement : tout est à refonder. Mais c'est peut-être ce qui exalte le plus les personnes qui y prennent part.

On peut également noter que les bibliothèques semblent avoir pris de bonnes résolutions : elles n'hésitent pas à adapter des modèles étrangers, et prennent de l'avance dans leur réflexion. En effet, l'ouvrage issu du colloque « Horizon 2019 : Bibliothèques en prospectives » est paru aux presses de l'enssib en 2011 !

Continuons à observer leurs avancées, et surtout, maintenant qu'elles sont dans une dynamique de dialogue avec les usagers, n'oublions pas de prendre la parole. Nous pouvons aujourd'hui participer à la conception des lieux de savoir de demain.

Bibliographie

ALIX, Yves (dir). Bibliothèques en France. 1998-2013. Paris : Éditions du Cercle de la Libraire, « Collection Bibliothèques », 2013, p.139.

ABID, Abdelaziz et GIAPPICONI Thierry. La révision du manifeste de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques. *Bulletin des bibliothèques de France* [en ligne], n° 4, 1995. Disponible sur : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1995-04-0008-001> [consulté le 9 septembre 2015]

BARATIN, Marc et JACOB, Christian (dir). Le pouvoir des bibliothèques. Paris : Albin Michel, 1996.

CARBONE, Pierre. (2011) *Créer un learning centre : pourquoi ? Comment ? .* Notes rassemblées lors d'une journée d'étude organisée par Mediamix. [en ligne]. Disponible sur : http://liber-libri.blogspot.fr/2011/06/creer-un-learning-centre-pourquoi.html [consulté le 9 septembre 2015]

CONFERENCE DES PRESIDENTS D'UNIVERSITE et CAISSE DES DEPOTS. (2011) Rapport d'études – Mettre en place un Learning Centre. Enjeux et problématiques. [en ligne] disponible sur : http://www.cpu.fr/wp-content/uploads/2013/09/Rapport-learning-centre1.pdf> [consulté le 9 septembre 2015]

CREDOC. Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », collection des rapports n°297, novembre 2013 (page consultée le 6 juin 2014) http://www.arcep.fr/uploads/tx_gspublication/rapport-CREDOC_2013-dec2013.pdf>

DESPRES-LONNET, Marie. Temps et lieux de la documentation. Transformation des contextes interprétatifs à l'ère d'internet. Mémoire pour HDR: Pôle de Recherche et d'Enseignement Supérieur. Lille: Université Lille Nord de France.

DEVAUCHELLE, Bruno. Comment le numérique transforme les lieux de savoirs. Le numérique au service du bien commun et de l'accès au savoir pour tous. France : FYP éditions, 2012.

DOGLIANI, Sergio. Les idea Stores. Bulletin des bibliothèques de France, n° 1, 2008. [en ligne] disponible sur : < http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2008-01-0069-013> [consulté le 09 septembre 2015]

Elizabeth de Le Blog du LABO BnF. (2014) *La bibliothèque du futur : Interview N°2*. [en ligne] disponible sur : <<u>http://labobnf.blogspot.fr/2014/11/la-bibliotheque-du-futur-interview-n2.html</u>> [consulté le 9 septembre 2015]

GALLOU-MAREC, Gwénaëlle. (2014) Les Learning center, un modèle de bibliothèque? Déconstruction et traduction du concept aux CDI des établissements scolaires. Mémoire de M2: MEEF Documentation. Rennes: Université de Rennes 2 Haute-Bretagne. [en ligne] disponible sur: http://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01069273/document [consulté le 9 septembre 2015]

HUGOT, Christophe. (2014) Le Learning centre de Lausanne : espace pensé, espace vécu, espace projeté. Compte rendu du Mémoire d'étude de Cécile Vettoruzzo, Le Learning centre de Lausanne : prototype de la bibliothèque du futur ?, enssib, 2013. [en ligne]. Disponible sur : http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2014/05/learning-center-lausanne [consulté le 9 septembre 2015]

HUGOT, Christophe. (2012) De la Bibliothèque universitaire au Learning Center... Compte rendu d'une journée de formation interne du SCD Lille 3. [en ligne]. Disponible sur : http://bsa.biblio.univ-lille3.fr/blog/2012/11/de-la-bibliotheque-universitaire-au-learning-center [consulté le 9 septembre 2015]

JACQUET, Amandine (dir). Bibliothèques troisième lieu. Paris : ABF, « Collection Médiathèmes », 2015.

LAMOUROUX, Mireille. (2013) Le concept « Learning centre ». [en ligne]. Disponible sur : https://www.reseau-canope.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/reflexion/learning-centres-vs-centres-de-culture-et-de-connaissances/le-concept-learning-centre.html [consulté le 9 septembre 2015]

SERVET, Mathilde. (2009) Les bibliothèques troisième lieu. Mémoire d'étude : diplôme de conservateur des bibliothèques. Villeurbane : ENSSIB. [en ligne] disponible sur : http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/21206-les-bibliotheques-troisieme-lieu.pdf [consulté le 9 septembre 2015]

TODD, Emmannuel. Après la démocratie. Paris : Gallimard, 2008, p. 53.

TRUQUET, Elisabeth. Information et territoires. Pôle 1. Le Learning center Ville durable. Documentaliste [en ligne], 2013, 49 (4), p. 34-35. Disponible sur : http://www.adbs.fr/information-et-territoires-pole-1-le-learning-center-ville-durable-125141.htm?RH=REVUE [consulté le 9 septembre 2015]

UNESCO. *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*. [en ligne] disponible sur : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/libraman_fr.html > [consulté le 9 septembre 2015]

UNESCO. *Manifeste UNESCO/IFLA de la bibliothèque scolaire*. [en ligne] disponible sur : http://www.unesco.org/webworld/libraries/manifestos/school_manifesto_fr.html#3 > [consulté le 9 septembre 2015]

Annexe 1 : Liste des textes de références sur les bibliothèques recensés sur le site de l'ABF

Carte des bibliothèques du monde + Textes de référence -	Les décrets concernant le prêt en bibliothèque
Charte du droit fondamental des citoyens à accéder à l'information et aux savoirs par	Charte pour le développement de la lecture en entreprise
les bibliothèques	Chartes des bibliothèques
Déclaration de Lyon sur l'accès à l'information et au développement	Code de déontologie du bibliothécaire
Vadémécum sur la réforme des rythmes	Sommet mondial sur la société de l'information
scolaires à l'attention des personnels de bibliothèque	Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques
Recommandations de l'ABF concernant l'application pour les bibliothèques du décret réformant les rythmes scolaires	Contrats de licence d'utilisation des documents électroniques
Manifeste : La bibliothèque est une affaire publique	Rapport Ryynanen adopté par le Parlement européen en octobre 1998
Recommandations aux libraires, aux	Manifeste de l'UNESCO
bibliothécaires et à leurs collectivités La loi DADVSI	Principaux textes sur la propriété intellectuelle
www.droitauteur.levillage.org : site d'information et pétition nationale	Droit de prêt : prises de position de l'ABF (1998-2002)
	La mobilisation des bibliothécaires - Avril 2002

Pour les deux images, source : ABF, [en ligne], disponible à http://www.abf.asso.fr/6/46/537/ABF/charte-du-droit-fondamental-des-citoyens-a-acceder-a-l-information-et-aux-savoirs-par-les-bibliotheques>

Résumé:

A l'heure où le numérique envahi nos pratiques informationnelles, les bibliothèques, gardiennes millénaires des savoirs des hommes se voient confrontées à un changement de paradigme. De prescripteurs qu'elles étaient, elles se trouvent maintenant en position de fournisseurs. Ce ne sont plus elles qui proposent l'offre, elles sont enjointes de répondre aux demandes des citoyens, et de garantir à tous un accès au savoir. Elle doivent donc repenser leur identité et leur missions afin de trouver leur place entre transmission et innovation. De nouvelles propositions ont déjà vu le jour, qu'il convient d'étudier et de modeler en fonction du cadre d'implantation. Ce mémoire se propose d'étudier les raisons du besoin de mutation ressenti par les bibliothèques pour aller vers d'autres modèles tels que le learning center ou le troisième lieu. Après avoir étudié l'histoire, l'organisation et les enjeux des bibliothèques nous nous interrogerons sur les changements qui ont aboutit au 20ème siècle à une profonde remise en question de cette institution. Enfin, nous parlerons des solutions qui s'offrent aux bibliothèques pour se réinventer et s'adapter aux nouvelles attentes qu'elles suscitent.

Mots-clés:

bibliothèque, troisième lieu, learning center, culture, mission, identité, modèle, pouvoir, numérique, public, institution, lieux de savoir, information